

Prix : 12 Francs

N° 54 — 5 Décembre 1942

# LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE



**MINERVA**

présentent

**CHARLES VANEL**

et

**MIREILLE BALIN**

dans



une réalisation de  
**JACQUES DE BARONCELLI**

Scénario de  
**JOSÉ GERMAIN**  
d'après un conte de  
**JEAN VIGNAUD**

Dialogues de  
**PAUL VIALAR**

# HAUT-LE-VENT

avec **GILBERT GIL - FRANCINE BESSY**  
avec **MARCEL VALLÉE et MARCELLE GÉNIAT**

C'est un film  
MINERVA

**AU NORMANDIE**

**DÉFENSE D'AIMER**

réalisé d'après l'opérette "YES"

UN IMMENSE SUCCÈS DE RIRE... en voici la preuve

PRODUCTION CONTINENTAL-FILM

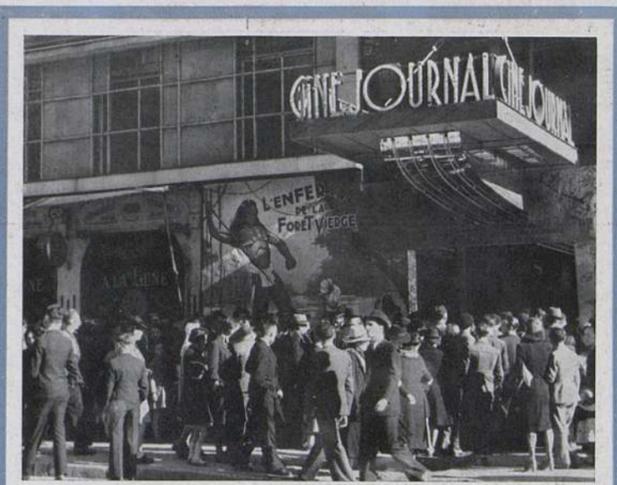
en 4 semaines

91.832 entrées

2.564.760 frs

de recettes

et le succès se poursuit



**Succès considérable de L'ENFER DE LA FORÊT VIERGE à Lyon, Grenoble et Saint-Étienne**

L'ENFER DE LA FORÊT VIERGE vient de remporter un succès retentissant à Lyon, Grenoble et Saint-Étienne.

A LYON, ce film est présenté depuis deux semaines au Ciné-Journal, salle de 380 places, réalisant un maximum de recettes et d'entrées (195.632 francs). Depuis *Blanche Neige*, cette salle n'a pas connu une affluente semblable.

A GRENOBLE, ce film a également battu tous les records à l'A.B.C. Cette salle de 225 places a enregistré, au cours de la première semaine, 5.951 entrées, ce qui représente plus du maximum. Le film est resté à l'affiche pendant trois semaines, un fait sans précédent!

A SAINT-ÉTIENNE, au cinéma Le Paris, L'ENFER DE LA FORÊT VIERGE est également présenté pendant deux semaines consécutives!

Sans commentaires!

ACTUELLEMENT EN EXCLUSIVITÉ AU CAMÉO

**AU GRÉ DU VENT**

avec HANNELORE SCHROTH et ROLF MOEBIUS  
MISE EN SCÈNE DE ROGER VON NORMAN

UN FILM TERRA



et le succès se poursuit

Une comédie de fantaisie, d'humour et de charme, débordante de jeunesse et d'entrain

**LE FILM**

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE  
29, Rue Marsoulan, Paris (12<sup>e</sup>) - Did. 85-35

**DÉCISIONS DU COMITÉ DE DIRECTION DU C.O.I.C.**

**CONTROLE DES RECETTES**

DÉCISION N° 34 METTANT EN APPLICATION LES DÉCISIONS 6 ET 23 RELATIVES AU CONTROLE DES RECETTES DES SALLES DE CINÉMA ET FIXANT LEUR DATE D'APPLICATION.

Vu les décrets du 2 décembre 1940 et 25 mai 1942, relatifs au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique,

Vu l'arrêté du 7 février 1941, pris en application du décret du 2 décembre 1940,

Vu le décret du 26 février 1942 relatif à la codification du régime fiscal des spectacles,

Le Comité de Direction décide,

**Article premier.** — A compter du 30 décembre 1942 les prescriptions de la décision n° 6 modifiée par la décision n° 23 (article 1<sup>er</sup>) sont applicables dans les salles de spectacles cinématographiques (y compris le Format réduit) situées dans les départements suivants :

*Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan, Manche, Calvados, Seine-Inférieure, Orne, Eure, Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Aisne, Ardennes, Marne, Haute-Marne, Aube, Yonne, Somme, Oise.* et la partie des départements *Indre-et-Loire* et *Cher* comprise dans la zone occupée.

En conséquence, aucun autre billet que ceux portant la marque du C.O.I.C. ne pourra être délivré aux spectateurs dans ces départements.

**Article 2.** — A partir de la même date, les exploitants des départements ci-dessus sont tenus d'apposer à leur caisse le panneau « Avis au Public » qui leur a été délivré par le C.O.I.C.

Paris, le 23 novembre 1942.

Le Comité de Direction :

M. ACHARD, A. DEBRIE, R. RICHEBÉ.

**AVIS AUX PRODUCTEURS DE FILMS**

**LE DÉPÔT DES DÉCOUPAGES EST RÉDUIT A QUATRE EXEMPLAIRES**

En raison des difficultés que rencontrent les maisons de production pour faire tirer les quatorze découpages jusqu'ici nécessaires au C.O.I.C. et à la Commission de Contrôle Cinématographique, il a été décidé que les producteurs devront déposer au C.O.I.C. :

4 exemplaires seulement du découpage, deux exemplaires étant destinés à la Commission de Contrôle et deux autres au C.O.I.C.

Il est bien entendu qu'en ce qui concerne les *synopsis*, les producteurs qui désirent obtenir le visa de production doivent toujours déposer 14 exemplaires.

**PARTIE OFFICIELLE**

LOIS - DÉCRETS - ORDONNANCES - COMMUNIQUÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CINÉMA - COMMUNIQUÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

**COMMUNIQUÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CINÉMATOGRAPHIE NATIONALE**

**DOMMAGES DE GUERRE**

**DÉCLARATION DE SINISTRE A SOUSCRIRE AVANT LE 12 DÉCEMBRE PAR LES RESSORTISSANTS DU C.O.I.C.**

La Direction Générale de la Cinématographie Nationale communique :

La Loi du 28 octobre 1942 (*Journal Officiel* du 15 décembre 1942) fixe les nouvelles modalités concernant le recensement des dommages de guerre et l'attribution éventuelle d'indemnités aux sinistrés.

Le domaine d'application de la loi est défini par les dispositions suivantes :

« Article premier. — La reconstitution des entreprises industrielles, commerciales ou artisanales partiellement ou totalement détruites, postérieurement au 1<sup>er</sup> septembre 1939, par suite d'actes de guerre, est assurée sous le contrôle de l'Etat, avec son concours financier et celui des professions agissant par l'intermédiaire des Comités d'Organisation, dans les conditions fixées par la présente loi.

« Sont considérées comme résultat d'actes de guerre les pertes d'outillage, de matériel et de marchandises en cours de transport et pour la disparition desquels les transporteurs ont été dégagés de toute responsabilité par les lois des 27 juillet 1940, 21 avril 1941 et 29 mai 1941 ».

« Article 2. — Les dispositions de la présente loi sont applicables aux immeubles par nature ou par destination à usage industriel, commercial ou artisanal, ainsi qu'à toutes installations annexes, notamment aux locaux à usage de réfectoire, d'habitation ou d'hygiène compris dans les bâtiments à usage industriel, commercial ou artisanal et qui n'entrent pas dans le champ d'application de la loi des 11 octobre 1940, 12 juillet 1941 (N° 3087) relative à la reconstruction des immeubles d'habitation partiellement ou totalement détruits par suite d'actes de guerre ».

« Elles s'étendent aux outillages et matériels fixes ou mobiles à usage industriel, commercial ou artisanal, qu'ils soient ou non compris dans les locaux visés à l'alinéa précédent ».

« Elles s'appliquent également à la reconstitution du stock nécessaire pour l'exercice de la profession ».

Sous peine d'être exclus du bénéfice de la loi, les intéressés doivent fournir une déclaration de sinistre dans un délai de rigueur (article 24 de la loi).

En ce qui concerne les ressortissants du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique (industriels, studios, laboratoires, producteurs, distributeurs ou exploitants), il a été convenu avec le Commissariat à la Reconstruction que ces déclarations devraient être adressées à la Direction Générale de la Cinématographie Nationale qui les transmettra au Service compétent.

En conséquence, tout ressortissant du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique ayant subi des dommages du fait de guerre doit, à peine de forclusion, souscrire une déclaration de sinistre sur la formule qui lui sera remise par la Direction Générale de la Cinématographie

Nationale, 10, rue de Solférino Paris (7<sup>e</sup>) où il trouvera tous renseignements utiles à ce sujet.

Etant donné la date très rapprochée de clôture de l'enquête prévue par la loi toutes les formules de déclaration devront parvenir, dûment remplies, à la Direction Générale de la Cinématographie Nationale avant le 12 décembre 1942.

**SALON DE L'IMAGERIE FRANÇAISE 1943 (10 Mai à fin Juillet)**

**SECTION ET GRAND PRIX DU DESSIN ANIMÉ**

1° Considérant que le dessin animé constitue effectivement de l'imagerie en mouvement et que les circonstances sont favorables à la renaissance, en France, de cette industrie, il a été créé en 1942 une section du dessin animé au sein du Salon annuel de l'imagerie française.

2° Cette section est maintenue. Elle sera constituée et fonctionnera sous le patronage :

- a) de la Direction Générale de la Cinématographie Nationale;
- b) d'un Comité faisant fonction de jury formé par le Directeur Général de la Cinématographie Nationale et en accord avec le Président de la Société du Salon de l'Imagerie française.

3° La Section du Dessin animé comprendra trois sous-sections :

- 1) Une Sous-Section d'Artistes-Invités. Les artistes-invités ne peuvent participer à la Section libre ci-dessous indiquée.
- 2) Une Sous-Section des Producteurs autorisés à réaliser des films de dessins animés en 1942.
- 3) Une Section libre, à laquelle seront admis tous les artistes susceptibles d'être exposants au Salon de l'Imagerie.

4° En outre, il sera organisé — dans une salle et à une date restant à déterminer, mais comprise pendant la durée du Salon annuel de l'Imagerie 1943, une séance sous le patronage de la Direction Générale de la Cinématographie Nationale et de la Société du Salon de l'Imagerie pour la présentation, sur invitation, des films de dessins animés qui auront été réalisés à ce jour et pour l'attribution du Grand Prix Emile Cohl.

5° Sont susceptibles d'être présentés dans les trois sous-sections :

- a) Sous-Section des Artistes-Invités : un projet de dessins animés comportant la réunion des éléments suivants :
  - un synopsis littéraire d'une page dactylographiée et qui sera exposé au milieu des maquettes graphiques;
  - la définition graphique des principaux personnages, vus de face ou de profil, en format 12 x 18;
  - les maquettes graphiques de trois décors de format 18 x 24;
  - les dessins de base de trois scènes du format 18 x 24.

L'espace réservé à chaque exposant ne devra pas dépasser un mètre de large sur un mètre cinquante de haut, les projets en cours de réalisation étant exclus.

COMMUNIQUÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CINÉMATOGRAPHIE NATIONALE

b) Sous-Section des Producteurs autorisés, par producteurs : Un panneau comprenant des éléments au choix de l'exposant et qui pourront comporter la maquette de base, calques, célos au trait, célos définitifs, scénarii, canons de décors et de personnages (l'espace réservé à chaque film ne devra pas dépasser un mètre de large sur 1 m. 50 de haut). c) Sous-Section libre : un projet de dessins animés comportant la réunion des éléments suivants : un synopsis littéraire d'une page dactylographiée et qui sera exposée au milieu des maquettes graphiques; La définition graphique des principaux personnages, vus de face ou de profil, en format 12 x 18; Les maquettes graphiques de trois décors de format 18 x 24; les dessins de base de trois scènes du format 18 x 24. L'espace réservé à chaque exposant ne devra pas dépasser : 1 m. de large sur 1 m. 50 de haut. Un thème facultatif sera proposé à cette catégorie d'exposants : « Jeux d'Enfants ». En outre, la possibilité de présenter en supplément, une bande susceptible d'être passée dans un zootrope mesurant 0,965 mm. de diamètre intérieur, est accordée. La bande dessinée mesurera 3 m. 05 sur une hauteur de 0,10. Cette bande devra porter trente dessins de 0,10 x 0,10. Au début de la bande, une partie de 0,05 sera réservée aux titres, noms d'auteurs et références. L'axe du premier dessin sera donc porté à 0,10 du début de la bande, et l'axe du dernier dessin à 0,05; la partie portant les titres devant, pendant l'observation, être recouverte par la moitié de la dernière image. Le zootrope sera fourni par les soins de la Société du Salon de l'Imagerie française. 6° La Section du Dessin Animé du Salon de l'Imagerie décrètera en 1943 les récompenses suivantes : a) Dans la Sous-Section des Artistes-Invités : Premier Prix : Le projet primé par le Jury sera réalisé dans la campagne de production 1943-1944 et éventuellement aussi les projets suivants dans le cas où ils présenteraient une valeur certaine. b) Dans la Sous-Section des Producteurs autorisés : En dehors du Prix Emile Cohl qui sera attribué au meilleur film désigné par le jury, aucune autre récompense ne sera attribuée aux maquettes et projets présentés.

Le Prix Emile Cohl, d'un montant de 30.000 francs, sera attribué par quart aux auteurs du meilleur film projeté, à savoir : 1/4 à l'auteur du scénario, 1/4 à l'auteur du dessin, 1/4 au chef animateur, 1/4 à l'auteur de la partition musicale. Les 1/4 pouvant être cumulés suivant les fonctions occupées dans la réalisation du film. c) Dans la Sous-Section libre : Un premier prix de ..... 5.000 fr. Un deuxième prix de ..... 2.000 fr. Un troisième prix de ..... 1.000 fr. Un quatrième prix de ..... 500 fr. (Dans le cas où les projets présentés ne seraient pas jugés d'une qualité suffisante, le jury se réserve le droit de ne pas attribuer la totalité des sommes mentionnées ci-dessus.) 7° Inscriptions : Pour la Section des Artistes-Invités : Adresser la réponse sous quinzaine au Salon de l'Imagerie, 9, rue d'Artois, Paris (8°). Pour la Section des Producteurs autorisés : Adresser la réponse sous quinzaine au Salon de l'Imagerie, 9, rue d'Artois, Paris (8°). Pour la Section libre : les demandes d'inscription devront être adressées avant le 15 janvier : Pour la zone non occupée : à la Société du Salon de l'Imagerie, 9, rue d'Artois, Paris (8°), par carte interzone. Pour la zone occupée : à la Société du Salon de l'Imagerie, 9, rue d'Artois, Paris (8°). 8° Jury : Le jury sera présidé par M. Louis-Emile Galej, Directeur Général de la Cinématographie Nationale. Pour l'attribution des récompenses, il statuera à la majorité des voix, celle du Président étant prépondérante en cas de partage. Pour l'admission des projets des membres libres, le Comité du Salon de l'Imagerie sera adjoint au jury de la Section du Dessin Animé. Avis important Les concurrents qui ne se conformeront pas strictement aux conditions énoncées au paragraphe n° 5 du règlement seront éliminés d'office et il ne sera pas admis plus d'un projet par concurrent dans la Sous-Section des Artistes-Invités et dans la Sous-Section libre. SECTION DE L'AFFICHE DE CINÉMA 1° Il est créé au sein du Salon de l'Imagerie 1943 une section de l'affiche de cinéma. 2° Cette section sera constituée et fonctionnera sous le patronage : a) de la Direction Générale de la Cinématographie Nationale,

b) d'un Comité faisant fonction de jury formé par la Direction Générale de la Cinématographie Nationale et en accord avec le Président de la Société du Salon de l'Imagerie française. 3° Le Section de l'Affiche de Cinéma consistera essentiellement dans l'exposition de maquettes du format 80 x 120. 4° Trois sociétés de production autorisées dans la réalisation de grands films fourniront les thèmes de trois projets correspondant à un film produit par chacune d'elles pendant l'exercice 1943-1944 : « DISCINA » (André Paulvé) : La Maison sous la Mer, d'après le roman de Paul Vialar. « SYNOPSIS » (Roland Tual) : Nez de Cuir, d'après le roman de La Varenne. « MAITRISE ARTISANALE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE » (Léo Joannon) : Le Grand Départ, scénario original (un résumé du scénario à joindre au règlement du concours). 5° Sont admis à participer à cette section et à ce concours tous les artistes susceptibles d'être membres du Salon de l'Imagerie. 6° La Section de l'Affiche de Cinéma du Salon de l'Imagerie décrètera en 1943 les récompenses suivantes : — un premier prix de 3.000 francs sera décerné au meilleur projet présenté sur chaque thème et, si les circonstances le permettent, les maquettes des primées seront réalisées, — trois prix de 1.500 francs à chaque second meilleur projet présenté. 7° Chaque concurrent ne pourra pas présenter plus d'un projet dans chaque thème et le nombre maximum de couleurs primaires est fixé à cinq plus un noir. 8° Inscriptions. — Les demandes d'inscription devront être adressées avant le 15 janvier : Pour la zone non occupée : à la Société du Salon de l'Imagerie, Section de l'Affiche de Cinéma, 9, rue d'Artois, Paris (8°), par carte interzone. Pour la zone occupée : à la Société du Salon de l'Imagerie, Section de l'Affiche de Cinéma, 9, rue d'Artois, Paris (8°). 9° Jury. — Le jury de l'Affiche de Cinéma sera présidé par M. Louis-Emile Galej, Directeur Général de la Cinématographie Nationale. Pour l'attribution des récompenses il statuera à la majorité des voix, celle du Président étant prépondérante en cas de partage. Pour l'admission des projets, le Comité du Salon de l'Imagerie sera adjoint au jury de la Section de l'Affiche de Cinéma. Avis important Les concurrents qui ne se conformeront pas strictement aux conditions du règlement seront éliminés d'office.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

sentation de la journée et de prendre les dispositions nécessaires pour que les malfaiteurs, s'ils ne peuvent être pris sur le fait, en soient au moins pour leurs frais. CORRESPONDANCE Un grand nombre de Directeurs adressent au Service de la Statistique et du Contrôle, 5, rue Dumont-d'Urville, les lettres destinées au Service Exploitation, ce qui cause un retard dans les réponses. Nous rappelons que le Service de la Statistique et du Contrôle ne doit recevoir que le courrier ayant trait aux déclarations de recettes et à la billetterie. VENTE DE LA CONFISERIE DANS LES SALLES DE SPECTACLE La Préfecture de Police nous avise qu'elle a été saisie de nombreuses plaintes au sujet des prix excessifs appliqués aux articles de confiserie vendus dans les salles de spectacles. Des instructions ont été données au Service du Contrôle des Prix pour que des procès-verbaux de hausse illicite soient relevés contre les vendeurs qui dépasseraient le taux limite de marque en vigueur ou qui n'afficheraient pas leur prix de vente conformément aux articles 29 et 30 de la loi du 21 octobre 1940 modifiée par celle du 7 août 1942. Nous croyons utile de donner aux exploitants quelques précisions sur les taux limite de marque bruts qui ont été fixés par l'arrêté n° 2979 du 5 mai 1942 (Bulletin officiel des Services des Prix, n° 19, en date du 8 mai 1942). Les exploitants des théâtres cinématographiques sont, en effet, considérés à ce point de vue comme des commerçants détaillants et soumis à la même réglementation. Aux termes de cet arrêté, les marges bénéficiaires (ou taux de marque) applicables sur le prix de vente sont les suivantes : 1° Exploitants s'approvisionnant auprès des grossistes : 40 % ; 2° Exploitants s'approvisionnant auprès des fabricants : 41 % . Lorsque les produits de confiserie sont conditionnés dans des objets tels que : cartonnage, vannerie, métal, etc., ces marges bénéficiaires s'appliquent également au prix d'achat du boîtier (en fabrique ou en gros). Ces taux de marque sont « limites », c'est-à-dire qu'ils ne peuvent être dépassés en aucun cas. Ce sont des taux de marque « brute » en ce sens qu'ils doivent couvrir les frais généraux. Ces taux de 40 et 41 % sur le prix de vente correspondent respectivement à un pourcentage sur le prix d'achat de 66,66 et 69,49152, ces deux nombres étant le multiplicateur. Les exploitants doivent donc calculer, depuis le 20 mai dernier, leur prix de vente de la façon suivante : Supposons un prix d'achat du produit au fabricant de 70 fr. au kilogram et un prix d'achat des sachets au fabricant de 5 francs les vingt. Nous obtenons : Prix d'achat ..... 70 Marge bénéficiaire 41 %, soit 69,49152 x 70 = ..... 48,644 Prix d'achat des 20 sachets ..... 5 Marge bénéficiaire de 41 % sur les 20 sachets, soit 69,49152 x 5 = ..... 3,474 127,118 Le prix de vente du sachet de 50 gr. ressort à 6 fr. 3559. Tout prix supérieur sera considéré comme illicite. Toutefois, en vertu de l'arrêté n° 428 du 26 mai 1941 (B. O. des Services des Prix du 30 mai 1941) les prix limites de vente au détail ainsi établis peuvent être arrondis au dixième le plus proche pour les prix inférieurs ou égaux à 100 francs. Dans ce cas particulier, le prix de vente sera donc de 6 fr. 40. L'arrêté du 5 mai 1942 fixant les taux de marque brute des produits de confiserie et de réglisse est applicable aux produits suivants : Bonbons au sucre cuit : herlingots, caramels, sucre d'orge, bonbons anglais, bonbons pralinés et dragéifiés.

Gomme et tous produits en réglisse ou en guimauve. Confiserie de chocolat, moulage chocolat Pâques et Noël. Chocolats, à l'exclusion des chocolats de qualité courante dont le prix de détail est fixé par arrêté ministériel. Fondants, caramels mous, nougats, pastilles, etc. Pâtes de fruits, pâtes d'amandes. Fruits confits, fruits fourrés, fruits et marons glacés. Spécialités de province et autres produits de confiserie au sucre et au chocolat. Glaces (Esquimaux Gervais ou articles similaires) Celles-ci ne sont pas comprises dans l'arrêté, mais devant certains abus, le Contrôle de Surveillances des Prix fixe leur prix de vente à 4 francs maximum. Des procès-verbaux seront dressés en cas d'infraction. Avis Les exploitants qui ne se conformeraient pas à ces instructions risqueraient, en dehors de la pénalité grave qu'ils encouraient, de compromettre le maintien des conditions accordées à toute la corporation. ŒUVRES SOCIALES DU CINÉMA LE RESTAURANT CORPORATIF DU CINÉMA EST OUVERT Le restaurant corporatif créé par les Œuvres Sociales du Cinéma a fait sa réouverture et nous vous donnons ci-après les renseignements essentiels sur son fonctionnement : Les repas seront répartis en deux services : Premier service : de 12 h. à 12 h. 45; Deuxième service : de 13 h. à 13 h. 45. Le prix reste le même que l'an dernier (12 francs plus 3 francs), 15 francs, et il comprend 100 grammes de pain et une ration de 20 centilitres de vin. Les firmes, en temps utile, ont été priées d'adresser un état nominatif de leur personnel désireux bénéficier des services de la cantine et les intéressés qui ne l'ont pas encore fait, pourront se faire inscrire au restaurant, 4, rue Chambiges, Paris, tous les jours de 12 heures à 15 h. 30, sauf les dimanches. PRESENTATIONS CORPORATIVES

Table with 5 columns: Date, Heure, Salle, Film, Distributeur. Rows include Paris (Les Visiteurs du Soir, La Croisée des Chemins) and Rennes (La Croisée des Chemins).

Table with 5 columns: Date, Salle, Film, Distributeur. Rows include Paris (Au Gré du Vent, Sang viennois) and Bordeaux (Haut le Vent, Cap au Large).

L'ARBRE DE NOËL DES ENFANTS DU CINÉMA AURA LIEU LE 30 DÉCEMBRE AU CIRQUE D'HIVER Les Œuvres Sociales du Comité d'Organisation de l'Industrie cinématographique organisent cette année, pour les enfants de la corporation un Arbre de Noël particulièrement brillant. Plus de mille enfants seront réunis le mercredi 30 décembre à 13 h. 30 au Cirque d'Hiver. Il leur sera offert un programme de cirque de premier ordre, suivi de la visite de la ménagerie des Frères Bouglione et d'une distribution de jouets et friandises. Cette fête est réservée aux enfants de 5 à 12 ans des ressortissants de la corporation cinématographique. Il ne reste plus actuellement aucune place disponible. MATERNITÉS Les Œuvres Sociales se sont assurées pour les futures mamans appartenant à la corporation cinématographique les Services de la Maternité du Docteur Pinard, 74, rue Denfert-Rochereau, à Paris (14°). Les chambres particulières seront mises à la disposition des intéressées qui devront se mettre en rapport avec les Œuvres Sociales, dès les premiers mois de leur grossesse. La clinique assurera également les visites pré-natales qui devront commencer dans un délai minimum de quatre mois avant l'accouchement. Tous les frais non couverts par les Assurances Sociales seront assurés par les Œuvres Sociales. DISTRIBUTEURS COPIES ÉGARÉES La Société Pathé Consortium Cinéma nous prie de porter à la connaissance des Distributeurs qu'un colis comprenant les première, deuxième, troisième et quatrième bobines de la copie n° 24 de Nous les Gosses et la copie entière n° 5 du documentaire L'Auvergne, réexpédié par M. Marais, Cinéma Modern à Bayeux (Calvados), a été égaré. Prière aux Distributeurs de bien vouloir donner, le cas échéant, tous renseignements concernant ces copies égarées, soit directement à la maison intéressée, soit au C.O.I.C.

COMMUNIQUÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

AVIS GÉNÉRAL RENOUELEMENT DES CARTES D'IDENTITÉ PROFESSIONNELLES La validité des cartes d'identité professionnelles qui se trouvent actuellement entre les mains des ressortissants du C.O.I.C. expirera le 31 décembre 1942. Il a été décidé d'en effectuer le renouvellement à partir du 1er janvier 1943 dans les conditions suivantes : 1° Seront validées, après nouvel examen du dossier de l'intéressé, les cartes des catégories ci-dessous : a) Exploitation : cartes des propriétaires, gérants ou directeurs non salariés d'entreprises, tant en format standard qu'en format réduit.

b) Industries techniques : toutes catégories. Ce renouvellement se fera par apposition, sur la carte existante, d'une vignette la validant pour le premier semestre 1943. 2° Seront échangées contre de nouvelles cartes, également après révision du dossier de l'intéressé, celles des catégories ci-dessous : a) Exploitation : directeurs salariés et opérateurs-projectionnistes. b) Distribution : toutes catégories. c) Production : toutes catégories. d) Collaborateurs de création : toutes catégories. Les cartes du modèle actuel, détenues par les ressortissants de ces catégories, devront être retournées au Service Intéressé du C.O.I.C. dès que ce dernier en adressera la demande au titulaire.

EXPLOITANTS CAMBRIOLAGES DE SALLES DE CINÉMA De nombreuses salles de cinéma ont reçu récemment la visite de cambrioleurs. Il s'agit vraisemblablement d'une bande organisée qui opère principalement dans la nuit du dimanche au lundi. Les meubles et coffres-forts sont fracturés et vidés de leur contenu, lequel représente souvent les recettes des samedi et dimanche. La tactique la plus généralement employée par les malfaiteurs consisterait à se laisser enfermer dans les locaux après s'être dissimulés au moment de la fermeture de l'établissement. Il importe, par conséquent, de doubler de vigilance dès la fin de la dernière repré-

# NOUVEAUX FILMS PROJETÉS

**LE VOILE BLEU**  
Comédie dramatique  
avec Gaby Morlay et Larquey  
CONSORTIUM DU FILM 112 min.

Origine : Française.  
Prod. : Cie Générale Cinématographique (R. Artus).  
Réal. : Jean Stelli, assisté de Jeanne Elévand. Dir. de prod. : François Campaux. Mus. : A. Theurer et A. Desenclos. Chef-opér. : René Gaveau. Décors : René Renoux. Monteuse : Michèle David. Studios : François-1er.  
Interprètes : Gaby Morlay, Larquey, Elvire Popesco, Marcelle Géniat, Alerme, Charpin, Aime Glariond, Renée Devillers, Denise Grey, Jeanne Fusier-Gir, Marcel Vallée, Georges Grey, Marthe Mellot, Noé Rouquert, Camille Bert, Francine Bessy, Primerose Perret, Mona Dol, Pierre Jourdan.  
Sortie en excl. : Paris, le 18 nov. 42 à l'Ermitage.

Grand film dramatique, profondément humain et émouvant, qui sera certainement l'un des meilleurs succès cinématographiques de l'année. Le sujet fort simple, et emprunté à la vie de tous les jours, est traité avec un souci de sincérité et une vérité assez rares dans le cinéma actuel, la pathétique existence d'une femme que le destin, qui lui a ravi son mari et son enfant, conduit à élever les enfants des autres.

Les scènes se suivent sur un rythme rapide avec un intérêt croissant. De très jolis détails et beaucoup de tact dans la réalisation : le film ne tourne jamais au mélodrame.

Entourée d'une élite d'acteurs, Gaby Morlay mène l'action avec une pureté de psychologie, un tact, une justesse d'expression et d'émotion contenue (sans apitoiement) absolument saisissante. Son extraordinaire talent de composition a su exprimer tous les aspects d'une femme aux âges les plus différents. Très beau rôle de Larquey.

1914. Quelques jours après avoir appris la mort de son mari, tué au front, Louise Jarraud (Gaby Morlay) perd l'enfant qu'elle vient de mettre au monde. Seule dans la vie, elle se consacrera aux enfants des autres. Elle se place comme gouvernante chez M. Perette (Charpin), veuf, dont elle élève le petit Frédéric, et qui lui propose bientôt de l'épouser. Elle refuse. Nous la retrouvons auprès du petit Gérard écartant à nouveau l'amour de l'oncle de l'enfant.

Elle fait alors connaissance d'un marchand de jouets, Antoine Lancelot (Larquey) dont la tendresse patiente et fidèle la suivra de longues années durant. Louise devra quitter la petite Lotte, fille d'une danseuse en vogue (Elvire Popesco), et se consacrer pendant dix ans, au petit Daniel dont les parents, partis pour l'Indochine, reviennent soudain reprendre leur enfant au cours d'une scène déchirante.

Usée, vieillie, Louise tombe au rang de bonne chez une vieille avante où elle prodigue ses soins à un garçonnet et à un bébé. Mais elle retrouve Gérard (Georges Grey) devenu docteur. Il l'accueille chez lui et appelle, pour une émouvante fête de Noël, tous les enfants élevés par la pauvre vieille.

**COMME UNE CHANSON**  
Chanson animée  
CONSORTIUM DU FILM 9 min.

Origine : Française. Prod. : Cie Générale Cinématographique. Réal. : Thierry. Musique : Romances chantées par Jean Tranchant et Lucienne Dugard. Sortie : Paris, 18 nov. 42 à l'Ermitage avec *Le Voile bleu*.

Charmante petite fantaisie cinématographique sur des chansons de Jean Tranchant. L'évocation visuelle, fort adroite et bien imaginée, est faite par de petits objets, des décors, des poupées et des maquettes avec jeux de lumière et d'ombres.

**CAP AU LARGE**  
Comédie sentimentale  
avec Delmont, Janine Darcey et Gérard Landry  
MINERVA 84 min.

Origine : Française.  
Production : Francinalp.  
Réal. : J.-P. Paulin. Dir. de prod. : Ch.-E. Canet. Auteurs : Scénario original de Emile Carbon et J.-P. Paulin. Musique : Georges van Parys. Chef-opér. : Marcel Lucien. Extér. : Gruissan (Aude).  
Interprètes : Berval, Delmont, Janine Darcey, Gérard Landry, Mila Parély, Milly Mathis, Robert Lynen.  
Sortie en excl. : Paris, le 25 sept. 42 aux Portiques.

Le principal mérite de ce film est d'apporter l'élément pittoresque et inédit d'un petit village de la côte languedocienne. Tourné entièrement en extérieurs, *Cap au Large* nous présente, au sein d'une famille de pêcheurs, le drame de la désertion des jeunes qui préfèrent se rendre à la grande ville plutôt que de continuer le métier de leurs pères. Admirables photographies.

Le vieux père Boquet (Delmont), dont la famille exerce depuis des générations le métier de pêcheurs, attend le retour de son fils François (Gérard Landry) pour qu'il prenne sa succession, le cadet Zizou (Robert Lynen) étant infirme. Mais le mauvais génie du village, Simon (Berval) attire les jeunes à Marseille. François cède à l'attrait de la grande ville où il fait connaissance avec Lisa (Mila Parély).

Mais Rose (Janine Darcey), la jeune institutrice du village qui aime François, vient le chercher quand le père Boquet, malade, doit abandonner la pêche. Avec Zizou, elle réussira à le ramener au métier de ses pères au cours d'une dramatique nuit de tempête.

**ENTRE CIEL ET TERRE**  
Drame  
(parlé en allemand)  
avec Werner Krauss et Gisela Uhlen  
A.C.E. 101 min.

Origine : Allemande.  
Prod. : Ufa.  
Réal. : Harald Braun. Auteurs : Scénario de H. Braun et J. Geis d'après un conte de O. Ludwig. Musique : E. W. Eisbrenner.  
Interprètes : Werner Krauss, Gisela Uhlen, W. Lukschy, Martin Urtel, Paul Henckels.  
Sortie en excl. : Paris, le 18 nov. 42 au Studio de l'Etoile.

Très belle production artistique, jouée avec pathétique par une excellente troupe d'acteurs, encadrant les deux grands premiers rôles : Werner Krauss et Gisela Uhlen. Un très beau décor naturel, la vieille ville et la cathédrale de Xanten sur le Rhin, sert de cadre au drame.

Nous sommes en 1870 : Justus Rothwinkel (Werner Krauss), maître-couvreur municipal à Xanten, est chargé de l'entretien de la toiture de la cathédrale. Ses deux fils Mathias et Lonius (W. Lukschy et M. Urtel) sont amoureux de Christine (Gisela Uhlen), fille d'un modeste carrier. Entre les deux frères la jalousie se transforme en haine. A la suite d'une manœuvre déloyale de Lonius, Mathias quitte Xanten et s'engage dans l'armée. Christine épouse Lonius, mais soudain éclairée, elle le chasse de sa chambre la nuit même de ses noces. Le vieux père oblige sa bru à rester à la maison et, au cours d'un accident à la carrière, il devient aveugle. Un an après, Mathias revient. Le drame se dénoue sur les toits de la cathédrale, entre le vieux père aveugle et Lonius qui fuit devant lui ; il tombe et s'écrase.

**FRÉDÉRICA**  
Comédie gaie  
avec Ch. Trenet, Elvire Popesco et Rellys  
GRAY FILMS 92 min.

Origine : Française.  
Prod. : Jason.  
Réal. : Jean Boyer. Auteurs : Pièce de Jean de Létra. Adaptation et Dialogue : Jean Boyer. Chef-opér. : Lucien Joulin. Décors : P. Marquet. Musique : Chansons de Ch. Trenet, adaptation musicale : Van Parys et Henri Forterre.  
Interprètes : Charles Trenet, Suzet Mais, Elvire Popesco, Rellys, Christian Gérard, Robert Arnoux, Jacqueline Gauthier, Louvigny.  
Studios : Buttes-Chaumont.  
Sortie en excl. : Paris, le 18 nov. 1942 à l'Elysée-Cinéma.

Comédie sentimentale et musicale dont l'action, basée sur une confusion de personnes, est dominée par Ch. Trenet (mieux servi que dans ses précédents films), Suzet Mais, Elvire Popesco. Bonne création de la jeune et charmante Jacqueline Gauthier et très amusante incarnation de Rellys. L'ensemble est divertissant. Plusieurs nouvelles chansons de Trenet.

Un groupe d'amis, dont Julien (Rob. Arnoux), Dudule (Rellys), artistes de cabarets et passablement bohèmes, est bouleversé par l'annonce du mariage de leur camarade et généreux prêteur, Gilbert (Ch. Trenet). Il va épouser Lillette (Suzet Mais), mais, rêveur et poète, il a écrit à une adresse imaginaire, des lettres d'amour à une femme inconnue qu'il a baptisée Frédéric.

Devant la jalousie de Lillette, il fait passer auprès d'elle la petite amie de Dudule : Claudine (Jacqueline Gauthier) pour Frédéric. Mais voici que se présente une véritable Frédéric (Elvire Popesco) qui, se trouvant à Saint-Moritz, a reçu les fameuses lettres. L'imbroglio se corse, mais se dénoue heureusement, après une terrifiante menace de duel au sabre avec le baron, l'amant de Frédéric... Et l'on voit se hâter vers le bureau des mariages Julien et Lillette, Dudule et Claudine, le Baron et Frédéric, tandis que Gilbert demeure fidèle à son épouse idéale, la chanson.

« France-Actualités » N° 15 (27 novembre 1942) (435 mètres) (16 minutes). — 1. Le Maréchal vous parle. — *L'Art* : 2. Concert au Palais de Chaillot. — *Les Sports* : 3. Toulouse. Match de rugby. 4. Antibes. Ecole d'escrime. 5. La relève continue. Lyon, arrivée de prisonniers. — *Tour d'Horizon* : 6. Nice. Travaux d'embellissement. 7. Paris. Fabrication de sabots. 8. Roumanie. Exposition agricole. 9. Danemark. Culture du tabac. 10. Galicie. Construction de ponts. 11. Espagne. Ecole féminine de la phalange. — *Le Monde en Guerre* : 13. Bataillon italien sur le front de l'Est. 14. Devant Stalingrad. 15. Sur les côtes de Norvège. 16. Troupes allemandes d'opérations sur la côte méditerranéenne française.

« France-Actualités » N° 16 (4 décembre 1942) (420 mètres) (15 minutes). — 1. Vichy : Le Maréchal assiste à la Messe des prisonniers. — 2. Vichy et Toulouse : Quêtes pour le Secours National. — *Tour d'Horizon* : 3. Stockholm : Jubilé de l'Eglise allemande. 4. Mer d'Azov : Culture du coton. 5. Honroie : Conscriptioin. 6. Berlin : Trappistes français. — *Effort et Solidarité* : 7. Paris : Centre d'accueil colonial. 8. Lyon : Sèche de légumes. 9. Paris : Le pain « enrobé ». — *Les Sports* : 10. Toulouse : Match de football. 11. Berlin : Patinage artistique. 12. Bucarest : Course de motos. — *Le Monde en Guerre* : 13. Sur le Front du Caucase. 14. Ravitaillement en Afrique du Nord.

— Le compte rendu de « Patricia », qui est donné à l'Olympia depuis le 26 novembre, a été publié dans notre numéro du 7 novembre.

## NOUVEAUX FILMS PROJETÉS A PARIS PENDANT LE MOIS DE NOVEMBRE 1942

### FILMS DE LONG METRAGE

4 nov.	Cavalleria Rusticana (d) (Scalera)	Lord-Byron.
4 nov.	Un Mari modèle (d) (Védis)	Ciné-Opéra - Bonaparte.
6 nov.	Illusion (d) (A. C. E.)	Gaméo.
11 nov.	Mélo die pour Toi (de Koster)	Triomphe
12 nov.	Feu sacré (Eclair-Journal)	Colisée - Aubert-Palace.
18 nov.	Le Voile bleu (Consort. du Film)	Ermitage.
18 nov.	Frédérica (Gray Film)	Elysées-Cinéma.
18 nov.	Entre Ciel et Terre (v.o.) (A.C.E.)	Stud. de l'Etoile.
25 nov.	Cap au Large (Minerva)	Les Portiques.
26 nov.	Patricia (Films Vog)	Olympia.

(d) : film doublé. (v.o.) : version originale.

### FILMS DOCUMENTAIRES

4 nov.	Le Méthane (Scalera)	Lord-Byron.
4 nov.	Cambrai (Védis Films)	Ciné-Opéra - Bonaparte.
6 nov.	Chevaux de l'Ecole espagnole de Vienne (A.C.E.)	Gaméo.
11 nov.	Hué, Cité impériale (de Cavaignac)	Triomphe.
11 nov.	Chemin de l'Azur (de Cavaignac)	Triomphe.
12 nov.	Grenoble, Cité du Tourisme (Eclair-Journal)	Colisée - Aubert-Palace.
18 nov.	Comme une Chanson (chanson animée) (Consortium)	Ermitage.
18 nov.	Autour de la Piste (Gray Film)	Elysées-Cinéma.
18 nov.	Aux Prises avec les Monstres marins (A.C.E.)	Stud. de l'Etoile.
26 nov.	Le Limousin (Films Vog)	Olympia.
27 nov.	Symphonie en Blanc (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> parties) (Pathé)	Cinéma des Champs-Élysées.
27 nov.	Alerte aux Champs (C.F.F.D.)	
27 nov.	Edouard Branly (Ciné-Reportages)	

# UN RÔLE GIGANTESQUE

TOUR A TOUR BOUFFON OU TRAGIQUE. L'IMMENSE TALENT DE MICHEL SIMON ATTEINT LA grandeur DANS



# Le Roi s'amuse

TIRÉ DU ROMAN DE VICTOR HUGO  
AVEC ISA POLI ET ROSSANO BRAZZI  
MUSIQUE DE L'OPÉRA DE "RIGOLETTO" DE VERDI

une superproduction





# SANG VIENNOIS



conquiert  
tout Paris  
au  
**NORMANDIE**  
DEPUIS LE 3 DÉCEMBRE



**TOBIS**



un film "DYNAMIQUE" des recettes DU TONNERRE!

**4**

SEMAINES TRIOMPHALES A L'OLYMPIA

**2.103.131<sup>f.</sup> 70**  
de recettes

**77.573**  
entrées

Et le succès se poursuit simultanément  
AU BIARRITZ et  
AU MAX LINDER

**TOBIS**

ADMINISTR.-RÉDACTION  
29, rue Marsoulan, Paris (12<sup>e</sup>). Tél. :  
DIDerot 85-35 (3 lignes groupées).  
Adresse télégraphique : LACIFRAL,  
Paris. Compte chèques postaux :  
n° 702-66, Paris. Registre de Com-  
merce, Seine n° 216-468 B

# LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

BI-MENSUEL

N° 54 4 DÉCEMBRE 1942 12 Fr.

ABONNEMENTS  
France et Colonies : Un an 180 fr.  
— Union Postale : 300 fr. — Autres  
Pays : 375 fr. — Pour tous change-  
ments d'adresse, nous envoyer l'an-  
cienne bande et QUATRE francs en  
timbres-poste.

## PROBLÈME DU FILM EUROPÉEN

par le Reichsfilmintendant Ministerialrat Dr. Fritz HIPPLER

Au moment où le Conseil général de la Chambre Internationale du Film étudie à Budapest la question du cinéma européen, nous croyons utile de publier l'important article du Docteur Fritz Hippler, paru récemment dans le corporatif allemand Film-Kurier.

Tandis que les combats continuent sur tous les fronts, la collaboration continentale dans les domaines économiques et culturels commence à se dessiner. Ces efforts vers une autarcie commune européenne se poursuivront après la victoire des puissances de l'Axe, sans que l'Europe ait aucunement la pensée de s'isoler des autres Continents. Dès à présent, on constate que la méfiance européenne, qui servait les intérêts de l'Amérique du Nord, a complètement disparu. Ce fait se vérifie particulièrement pour l'industrie cinématographique.

Le film, en U.S.A., n'est pas considéré comme une valeur culturelle, mais comme une marchandise qui se vend. Les affaires cinématographiques nord-américaines sont construites en une industrie mondiale qui, fondée sur un large marché intérieur, pouvait tirer le plus clair de ses bénéfices du marché mondial. Pour l'Universal, par exemple, 40 % des bénéfices provenaient de l'exportation. La Paramount, la Fox et la Warner avaient un rendement à peu près semblable. La première guerre mondiale avait eu pour résultat de désavantager les industries cinématographiques d'Europe au profit du film américain.

Pour appliquer cette politique d'exportation, les trusts américains achetèrent tout d'abord les meilleurs cinémas français, et s'étendirent de là dans les autres pays européens. Cette situation ne fit qu'empirer dans la période d'après-guerre. A tel point que la plupart des pays producteurs de films européens qui étaient parvenus à réaliser des œuvres intéressantes ne recueillirent d'autres fruits de leur travail de pionniers qu'une soumission culturelle et économique au film américain.

L'ensemble du marché européen, avec ses nombreuses salles et ses masses de spectateurs, travailla pour le profit de Hollywood. Non seulement il permit à Hollywood d'amortir complètement le coût de ses films, mais il accrût encore la puissance d'expansion des films américains sur le marché mondial. Ainsi, sur les 600 films muets qui

étaient projetés après la guerre sur le marché allemand — lequel comptait plus de 250 producteurs et plus de 350 maisons de distribution — les trois cinquièmes provenaient de l'étranger et en majeure partie des États-Unis. Dans les autres pays d'Europe on projetait quelquefois jusqu'à 800 films dans l'année, pour la plupart d'origine américaine. En effet, le pourcentage était encore plus important dans les petits pays qui n'avaient qu'une production locale insignifiante. Ainsi, la situation de la production mondiale était la suivante : les films étaient beaucoup plus nombreux qu'il n'aurait fallu, et de ces films, Hollywood était le grand producteur et le maître.

Cependant, vers la fin du film muet, il se produisit un déclin caractéristique du film américain, et cette régression fut encore plus nette à l'avènement du film parlant. Les frontières linguistiques amenèrent des restrictions, la crise générale et mondiale causa de nombreuses difficultés et, à la suite de cela, beaucoup de pays européens producteurs de films comprirent que le cinéma était un bien national et qu'ils devaient posséder une production nationale propre. Pour obliger les producteurs à la réaliser, l'importation des films fut soumise à des restrictions, qui conduisirent

(Suite page 8)

LE PAPIER EST PRÉCIEUX  
ÉCRIVEZ RECTO VERSO

La première du grand film allemand en couleurs "La Ville dorée" a eu lieu à Berlin

Berlin. — Le 24 novembre ont eu lieu à l'Ufa-Palast et au Zoo de Berlin ainsi qu'au Germania Palast de Francforter Allee les premières représentations du second grand film en couleurs produit par l'Ufa, *Die Goldene Stadt* (La Ville dorée). On sait que ce film, réalisé par Veit Harlan et interprété par Kristina Söderbaum, Eugen Klöpfer, Kurt Meisel, Paul Kinger, Annie Rosar et Lieselotte Schreiner, a reçu à la Biennale de Venise, en août 1942, le Prix de la Chambre Internationale du film.

De même que *Les Femmes sont les Meilleures Diplômées*, qui était le premier grand film en couleurs de l'Ufa, *La Ville dorée* a été réalisé avec le nouveau procédé Agfa-color.

— La société de production italienne de court métrage Incom réalise un film documentaire intitulé *La Grande Voix*, consacré à la vie des journaux.

Trois remarquables films documentaires projetés au neuvième programme "Arts-Sciences-Voyages"

Les premières représentations du neuvième programme "Arts Sciences, Voyages", composé avec le même soin que les précédents par notre ami André Robert, ont eu lieu le vendredi 27 novembre au Cinéma des Champs-Élysées.

Parmi les invités, se trouvaient la plupart des artistes et des danseuses de l'Opéra, car ce programme comprend le film attendu, réalisé par René Ghanas et le D<sup>r</sup> Ardoin et consacré à la danse, *Symphonie en Blanc* qui a été tourné avec le concours du Corps de Ballet de notre Académie nationale de Musique et de Danse.

Le célèbre danseur Serge Lifar est l'animateur de ce film qui a été écrit par Léandre Vaillat et qui constitue un remarquable do-



Une harmonieuse image de *Symphonie en Blanc*. (Photo Pathé)

## LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHAMBRE INTERNATIONALE DU FILM S'EST RÉUNI A BUDAPEST DU 29 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE

C'est dans la capitale de la Hongrie que se réunit actuellement du 29 novembre au 3 décembre 1942, le Conseil général de la Chambre Internationale du Film (I. F. K.). Cette Chambre Internationale, qui a été organisée sur de nouvelles bases en juillet 1941, comprend plus de 120 pays participants.

Les séances du Conseil général sont présidées par le Comte Volpi di Misurata, et réunissent les vice-présidents, les délégués et les dirigeants des Sections et Commissions spéciales des divers pays. Notamment l'industrie portugaise, dont nous avons annoncé la nouvelle adhésion comme membre de l'I. F. K., est représentée par son délégué, M. Lopez Ribeiro. Une importante délégation japonaise assiste également aux séances.

Le programme de travail, établi par le Secrétaire général, M. Karl Melzer, est particulièrement important. Les Sections de la Production, de l'Exploitation, de la Distribution, de l'Exportation-Importation, du film d'enseignement, de culture, du documentaire se partagent le travail.

Au premier plan, figurent la répartition de la pellicule pour la production européenne et ses progrès en qualité.

D'elles dépend la participation de toutes les industries d'Europe à la distribution des contingents de nouveaux films précédemment établis pour la saison 1942-1943.

Les problèmes financiers, pour le bon amortissement des films et le développement de la production européenne, seront examinés dans les résultats de leur première année.

Enfin, les avantages que la disparition des films américains a permis d'obtenir au profit de la production continentale pourront être examinés.

Nous rendrons compte du travail du Conseil général de l'I. F. K. dans notre prochain numéro.

Figurent également à ce programme "Arts-Sciences-Voyages", le remarquable reportage de Hervé Missir et Coppinger, *Edouard Branly*, l'une des meilleures biographies filmées qui aient jamais été réalisées, *Alerte aux Champs*, l'excellent film d'Etienne Lallier et Germain Sanché sur les ravages du doryphore et qui, grâce à sa clarté d'exposition, saura intéresser tous les publics.

Deux sujets de fantaisie complètent le programme : un très joli dessin animé en noir et blanc, d'une belle tenue artistique, *La Joie de Vivre* et *Les Fantaisies de la Pellicule*, amusant montage d'effets de trucage cinématographique.

P. M.

(Suite de la page 7)

rent à un contrôle administratif (censure), à un contingentement en valeur et en quantité, et parfois même à des interdictions d'importer.

Les efforts pour réaliser une production nationale n'eurent pas partout le résultat désiré. Souvent, on surestimait les possibilités du marché national, on débordait les frontières financières de la subvention de l'Etat, et les dépassements des prix de revient des films étaient tels par rapport aux plans établis qu'il en résulta généralement une profonde crise. Conséquences qui ne frappèrent pas seulement les petits pays producteurs, mais tout aussi bien les industries cinématographiques d'Allemagne, de France et d'Angleterre.

A la faveur du recul de la production du film en Europe au cours des années 1937 et 1938 — la production tomba de 666 à 564 —, les Américains purent reconquérir le terrain perdu et s'immerger à nouveau, avec des moyens accrus, sur le marché européen. Ainsi, sur les quelque 8.000 grands films présentés pendant les trois années qui précédèrent la déclaration de guerre, il y avait environ 52 % de films américains. L'Allemagne et les autres pays européens producteurs se partageaient ce qui restait.

LA DÉCLARATION DE GUERRE

La déclaration de guerre en 1939 apporta un total changement sur le marché européen du film. Si, pendant la grande guerre, Hollywood avait pu continuer à exporter ses films, il en allait tout autrement à présent. Même la régression momentanée de la production française et anglaise ne donna de chances à Hollywood.

Grâce au développement militaire et politique de la situation non seulement Hollywood n'a rien gagné, mais, au contraire, il a presque tout perdu. En effet, les Etats-Unis ne fournissent plus de films ni aux puissances de l'Axe, ni à la plupart de leurs alliés, n. aux pays occupés.

Même l'exportation en Angleterre a diminué, car le régime monétaire britannique a tout changé. En ce qui concerne l'Angleterre seule, pendant la deuxième année de la guerre, les Etats-Unis ont perdu un bénéfice de 25 millions de dollars. La perte du marché d'Extrême-Orient, le manque de fret, et l'importance toujours croissante des autres transports à effectuer ont encore réduit les débouchés du film américain.

En conséquence, dès la première année de guerre, le film européen s'est retrouvé maître de lui-même. Non seulement il a brillamment réussi à combler les vides résultant de l'absence des films américains sur le marché mais il a acquis une situation telle qu'il sera dans l'avenir complètement indépendant. Les bases fondamentales du film européen sont posées.

LES BESOINS DU MARCHÉ EUROPÉEN

Le travail de la Chambre Internationale Cinématographique a permis de fixer, une fois pour toutes, les besoins du marché européen. En première ligne, il a été décidé qu'il faut adopter une limite et une règle. En effet, certains pays pensaient avoir besoin d'au moins 600 films dans l'année, alors qu'au même moment d'autres pays ont pu sans difficulté ramener leurs besoins aux deux tiers ou aux trois quarts de ce chiffre, en se rendant compte qu'une consommation sans frein conduit à un déséquilibre dans les dépenses de devises, et, finalement, à la ruine de la production, de la distribution et de l'exploitation. Il est, en effet, évident que dans ce cas une partie seulement des films est véritablement utilisée par le consommateur.

La déclaration de guerre a aidé à résoudre cette question plus aisément que la situation que nous avons décrite plus haut ne permettait de l'espérer. D'abord la question des devises influença grandement l'exportation et les demandes en films des pays européens. Ainsi, il s'est vérifié que, pour couvrir les besoins d'un pays, il suffit de 140 à 160 films. C'est d'ailleurs le chiffre utilisé normalement par les salles allemandes pendant les années qui précédèrent la guerre. Cependant, on peut compter que 200 à 300 films de long métrage par an est une juste moyenne. Actuellement, il est peu de pays dont les besoins dépassent 200 films. On peut remarquer que ce sont justement les pays qui croyaient ne pouvoir se satisfaire avec moins de 600 films qui ne se trouvent pas plus mal de la réduction de leur contingent. Les recettes des salles dans ces pays attestent même que le nombre de spectateurs n'y a pas diminué, mais bien au contraire s'y est accru. Les mesures dues à la politique nationale-socialiste, telles que la suppression du double-programme, l'adaptation du nombre de salles de première vision à la proportion de films distribués, la réglementation de l'ouverture des salles de vision ultérieure, ont amélioré le rendement des films en leur don-

nant une base commerciale rationnelle, et ont ainsi prouvé que le nouvel équilibre du marché européen du film pouvait être dès maintenant obtenu.

Dans ces conditions, on peut établir dès à présent que le nombre de films nécessaires à l'exploitation des 27.000 cinémas d'Europe, non compris l'Angleterre et l'U.R.S.S., est d'environ 400 films par an.

La mise en œuvre de ces 400 films est assurée sans aucune difficulté par les producteurs européens.

Rappelons qu'il subsiste une forte demande en Europe pour des films existants, mais qui ne sont pas encore sortis à l'exportation, malgré leurs incontestables qualités, parce que des films étrangers n'ont pas encore été écartés du marché. Ils suffiraient à rassasier même les plus grands dévoreurs de films. En conséquence, la Chambre Internationale Cinématographique a fixé à 435 le nombre de films devant être produits pendant l'année en cours par les pays européens qui lui sont rattachés. A ceux-là s'ajoute la production française, qui a annoncé 92 films de long métrage.

LA SITUATION DANS LES DIFFÉRENTS PAYS

L'Allemagne qui, grâce au nouvel ordre qu'elle a institué en février 1942 dans son industrie cinématographique, a rendu possible une augmentation de production, s'est fixé le chiffre d'environ 107 films de long métrage pour l'année en cours.

Ne voulant pas produire de grands films coûteux, mais davantage de films divertissants et d'un prix de revient raisonnable, l'Allemagne apportera cette année une grande part dans l'alimentation du marché européen.

Le succès toujours croissant des films allemands, qui présentent toutes les qualités nécessaires à l'exportation pendant la guerre, est la preuve évidente que le film allemand se trouve dans la bonne voie.

L'Italie, qui a toujours occupé aux côtés de l'Allemagne une place prépondérante dans l'industrie cinématographique, et qui fournit également de nombreuses productions aux autres pays, a montré ces derniers temps l'excellent développement de son organisation de film. Les récompenses obtenues par le cinéma italien à la Biennale de Venise montrent l'étroit accord qui règne entre lui et les autres producteurs européens.

Nous avons déjà parlé de la France. Ceux qui sont responsables du cinéma français cherchent, et ont déjà trouvé en partie, des moyens nouveaux pour rendre à la France son importance d'autrefois parmi la production européenne. Pour les résultats dès à présent obtenus nous attirons particulièrement l'attention sur ceux de la Continental Films.

Parmi les pays du Sud-Européen, la Hongrie, avec une production annuelle de quarante grands films, occupe la première place. Les autres pays de l'Europe du Sud — notamment par suite de la déclaration de guerre — participent également à l'approvisionnement du marché européen en réalisant en première ligne des films documentaires, et également un ou deux films de long métrage.

L'Espagne, dont l'industrie cinématographique a eu à souffrir de la guerre civile, s'est remise vigoureusement à l'ouvrage. Elle va produire cette année 40 à 50 grands films. Le Portugal, qui s'est également rattaché à la Chambre Internationale, produira trois films cette année. Déjà, à la Biennale, le Portugal était représenté par un film de long métrage qui a été l'objet de beaucoup d'intérêt.

Il faut signaler également la production des pays scandinaves. La Suède, qui occupait déjà avant la guerre une place importante dans la production cinématographique, donnera 35 films au marché européen. Le Danemark et la Finlande ont annoncé chacun 20 films et la Norvège de 6 à 10 films de long métrage.

Avec ces chiffres, les besoins normaux en films sont complètement couverts pour tous les cinémas européens. Nous insistons encore sur le fait qu'il est possible que tous les films ne soient pas projetés à l'exportation dans les autres pays. Mais, même si la moitié seulement des films peut être exportés, il reste acquis que, dès présent le marché européen est complètement indépendant.

Grâce à cette nouvelle politique cinématographique, les possibilités de mise en valeur des films dans les plus petits pays sont d'autant plus grandes que les sujets traités et les qualités des œuvres correspondent exactement aux besoins et aux exigences de la nouvelle Europe.

La tâche, le but d'une politique cinématographique européenne sont clairs; les voies et les possibilités sont prêtes. Chacun a les moyens de s'y engager et de les mettre à profit. Puisse la collaboration dans le travail parvenir à créer cette collaboration des esprits par laquelle sera constituée et animée la nouvelle Europe.

CRE INSTALLATIONS SONORES Centralisation des Grandes Marques TOUTES FOURNITURES SONORES Dépannages - Entretien POUR LA CABINE Cabines complètes disponibles

LE TRAVAIL DANS LES STUDIOS

BILLANCOURT PICPUS (Continental). Réal. : Richard Pottier. Int. : Juliette Faber, Albert Préjean, Jean Tissier. Commencé le : 28 oct. 42. F. T. : N° 52.

BOULOGNE LE CHANT DE L'EXILÉ (Col-lard). Réal. : André Hugon. (Fiche technique ci-contre.)

BUTES-CHAUMONT FOU D'AMOUR (Monaco-Film). Réal. : Paul Messier. Int. : Elvire Popesco, Micheline Francey, Henri Garat. Commencé le : 13 nov. 42. F. T. : N° 53.

MAHLIA LA METISSE (Com-hal). Réal. : Walter Kapps. Int. : Kate de Nagy, Roger Karl, Jacques Baumer, Jean Servais. Commencé le : 13 nov. 42. F. T. : N° 53.

ÉPINAY-ÉCLAIR GOUPI MAINS-ROUGES (Minerva). Réal. : Jacques Becker. Int. : Fernand Ledoux, Blanchette Brunoy, Georges Rollin. Commencé le : 10 oct. 1942. F. T. : N° 50.

FRANCŒUR MONSIEUR DES LOURDINS (Pathé). Réal. : Pierre de Hérain. Int. : Constant Rémy, Germaine Dermoz, Raymond Rouleau. Commencé le : 21 sept. 42. F. T. : N° 49.

FRANÇOIS-JOÛ VOLTE FACE (ex : Le Métier de Femme) (P.A.C.). Réal. : Pierre Billon. Int. : Annie Ducaux, André Lu-guet, Tramel. Commencé le : 2 nov. 1942. F. T. : N° 51.

JOINVILLE L'ANGE DE LA NUIT (Pathé). Réal. : André Berthomieu. Int. : Michèle Alfa, J.-L. Barrault, Lar-quey. Commencé le : 13 nov. 42. F. T. : N° 53.

PHOTOSONOR MALARIA (Selb Film). Réal. : Jean Gouguet. Int. : Mireille Balin, Sessue Hayakawa, Jacques Dumesnil. Commencé le : 9 nov. 42. F. T. : N° 53.

D'OU VIENT MARIE MAR-TINE (Eclair-Journal). Réal. : Albert Valentin. Int. : Renée Saint-Cyr, Ju-les Berry, Bernard Blier. Commencé le : 12 nov. 42. F. T. : N° 53.

SAINT-AURICE (GAUMONT) LE BARON FANTOME (Consortium). Réal. : Serge de Poligny. Int. : André Lefaur, Odette Joyeux, Alain Cuny. Commencé le : 21 sept. 42. F. T. : N° 52.

MARSEILLE NE LE CRIEZ PAS SUR LES TOITS (S.N.E.G.). Réal. : Daniel Norman. Int. : Fernandel, Meg Le-monnier, Le Vigan. Commencé le : 16 nov. 42. F. T. : N° 53.

NICE-LA VICTORINE LUMIERE D'ETE (Discina). Réal. : Jean Grémillon. Int. : Paul Bernard, Madeleine Renaud, Pierre Brasseur. Commencé le : 17 août 1942. F. T. : N° 47.

LA VIE DE BOHEME (Scalera). Réal. : Marcel L'Herbier. (Fiche tech-nique ci-contre.)

UNE BELLE CARRIÈRE

Robert Florat, qui dirige actuelle-ment la production du « Consortium de Productions de Films » : Le Bar-on fantôme, est entré dans sa trentiè-me année de métier, ce qui consti-tue un beau record ! Il a terminé récemment Le Grand Combat, et pré-pare, après le film de Serge de Poligny, une autre production q- sera réalisée par les « Prisonniers Associés » : Adémar, Bandit d'Her-neur, où l'on verra reparaitre le po-pulaire Noël-Noël.



Fernandel et Meg Lemonnier dans Ne le criez pas sur les Toits que Daniel Norman réalise pour Gaumont aux studios de Marseille. (Photo H. Moiroud).

AU BONHEUR DES DAMES

La réalisation de cette production Continental commencera au début du mois de janvier prochain. La mise en scène de ce sujet, tiré d'un roman d'Emile Zola, dont Michel Duran a écrit l'adaptation et le dialog-ue, sera assurée par André Cayatte. L'interprétation grouperait Michel Si-mon, Albert Préjean, Monique Joyce, François Périer, Bernard Lancret, Hugette Duflot, Jean Tissier, Noël Roquevert, Charles Granval et Maurice Baquet.

LA VIE DE BOHEME

L'œuvre célèbre de Murger, dont Robert-Paul Dagan a fait le décou-page, est réalisée par Marcel L'Her-bier pour Scalera Film. Les princi-paux interprètes sont Maria Denis, Gisèle Pascal, Marguerite Ducouret, Louis Salou, Alfred Adam, Roger Blin, Tramel, Sinoël et Suzy Delair.

JACQUES BECKER TERMINE A ÉPINAY LA REALISATION DE "GOUPI MAINS-ROUGES"

Le metteur en scène de l'excel-lent film Dernier Atout, Jacques Becker, travaille actuellement, aux studios d'Épinay, à la réalisa-tion de sa nouvelle œuvre : Goupi Mains-Rouges. Le sujet de ce film est tiré d'un roman de Pierre Vé-ry qui a écrit lui-même l'adapta-tion cinématographique et le dia-logue de cette production Minerva. L'intrigue de ce film, d'am-biance terrienne, se déroule dans les Charentes, ce qui a nécessité un déplacement de trois semaines de toute l'équipe dans cette ré-gion. Tout au long d'une aventure dramatique, on y voit les Goupi, famille aux nombreux représen-tants se distinguant chacun par un surnom bien adapté à sa per-sonnalité, débrouiller eux-mêmes une affaire criminelle, à laquelle ils ne veulent qu'aucun étranger se trouve mêlé. La vérité s'étant fait jour, grâce à leur enquête personnelle, ils sortiront de cette aventure plus unis et plus forts. Dans un décor de Pierre Mar-quet, représentant l'intérieur d'une maison de ferme, Goupi Mains-Rouges (Fernand Ledoux) et les autres membres de la fa-mille, Blanchette Brunoy, Robert Le Vigan, Arthur Devère, Guy Fa-vières et René Génin se penchent vers le lit sur lequel vient d'être déposé inanimé Goupi l'Ancien (Maurice Schutz). Crime ou acci-

Pour la première fois au monde, un savant français a filmé la planète Mars

M. Joseph Leclerc, lauréat de la Société Astronomique de France, et M. Hervé Missir, Directeur de Ciné-Reportages, reviennent d'un long séjour à l'Observatoire du Pic-du-Midi de Bigorre où ils ont tourné un film qui sera projeté cet hiver sous le titre Ermites du Ciel.

Ce film retrace la vie des deux savants français qui vivent toute l'année dans cet observatoire des Pyrénées, situé à 2.877 mètres d'altitude.

On pourra voir, au cours de ce film la rotation de Mars, la planète mystérieuse, cinématographiée pour la première fois au monde, pendant l'hiver dernier, à l'Observatoire du Pic-du-Midi, par M. Lyot, membre de l'Académie des Sciences.

ESPRIT D'EQUIPE

Pierre Delannoy, frère du metteur en scène Jean Delannoy, réalise pour Pathé un documentaire exaltant dans toutes ses manifestations l'esprit d'équipe.

LES SECRETS DE LA PECHE A LA LIGNE

René Chamas a tourné en Sologne ce documentaire de Pathé-Cinéma.

Mort du décorateur JEAN PERRIER

L'architecte - décorateur Jean Perrier est mort le 26 novembre dans sa 59<sup>e</sup> année.

Retracer la carrière de M. Perrier, c'est parcourir le palmarès des grands succès du Cinéma français. Rappelons : Le Miracle des Loups, Les Croix de Bois, Tarakano-va, Katia, Le Roman d'un Tri-cheur, Les Perles de la Couronne, Les Misérables, Golgotha, etc...

Plus récemment, Jean Perrier imagina et réalisa les décors de Premier Rendez-vous, Le Journal tombe à 5 Heures, L'Appel du Bled et, tout récemment, Secrets. Sa disparition sera vivement ressentie par les nombreux amis qu'il comptait dans notre corpora-tion, et nous présentons ici à sa famille nos condoléances émues.

Marcel Baldet.

NOUVEAUX FILMS COMMENCES

LE CHANT DE L'EXILÉ Prod. : COLLARD Distr. : CINEMAS DE FRANCE

Genre : Film d'aventures. Réal. : André Hugon. Dir. de prod. : Jean Jeannin. Auteurs : Scénario original et adap-tation de André Hugon. Dial. : Yves Mirande. Musique : Vandaire et Bourtayre. Chef-opér. : Agnel. Décors : Bernard. Techniciens : Assist. : Sacha Vo-gen. Opér. : Delaunay. Son : Perrin. Script : Régine Bada. Phot. : Voin-quel. Maquill. : Keldich. Mont. : Sacha Vogen. Régie : Alexandre.

Interprètes : Tino Rossi, GINETTE Leclerc, Lucien Galas, Gaby Andreu, Romuald Joubé, Maurice Baquet, Georges Collin, Brocard. Cadres : Pays basque, Oran, le dé-sert. Sujet : Croyant avoir commis un crime, un jeune paysan abandonne son père et sa fiancée et s'enfuit en Algérie pour travailler à la construc-tion du Transsaharien. Ayant appris qu'il n'est pas un meurtrier il revient auprès des siens. Studios : Marseille et Boulogne. Extér. : Pays basque. Commencé le : 4 nov. 1942 à Mar-seille.

LA VIE DE BOHEME Prod. : SCALERA FILM (Paris) Distr. : DISCINA

Genre : Comédie dramatique. Réal. : Marcel L'Herbier. Dir. de prod. : Emille Darbon. Auteurs : D'après l'œuvre de Henri Murger. Découpage : Robert-Paul Da-gan. Dialogue : Nino Frank. Musique : Jacques Ibert. Chef-opér. : Pierre Montazel. Décors : Wakhéwitch. Techniciens : Assist. : Robert-Paul Dagan. Opér. : Tiquet. Script : Char-lotte Pecqueux. Phot. : Aldo. Maquill-leur : Clavel. Mont. : Suzanne Cate-lain. Régie : Alois. Interprètes : Maria Denis, Gisèle Pascal, Suzy Delair, Marguerite Du-couret, Louis Salou, Alfred Adam, Roger Blin, Tramel, Sinoël. Cadre : Le milieu des artistes en 1830.

Sujet : L'aventure malheureuse de Mimi qui, séduite par un jeune pein-tre, puis délaissée, meurt de char-gria et de misère. Studios : Nice. Extér. : Côte d'Azur. Commencé le : 30 nov. 1942. L'HONORABLE CATHERINE Marcel L'Herbier vient de tourner les derniers records de L'Hono-rale Catherine. Le film se trouve ainsi entièrement terminé et sera pro-jeté en janvier au public parisien.

PRODUCTEURS joints distributeurs des films pour la région de MARSEILLE FILMS CHAMPION 1 BOUL. DE LONGCHAMP - MARSEILLE Les plus hautes références professionnelles et bancaires Adresse permanente : M. A. LE BOYTEUX, propriétaire des films « Champion », 42, rue Basse CAEN (Calvados)

### A Nice. quatre semaines d'exclusivité au "Mondial" des "Inconnus dans la Maison"

Nice. — Le grand film de la Continental, distribué par l'A.C.E., *Les Inconnus dans la Maison*, vient de remporter à Nice un véritable triomphe : cette production a tenu l'affiche pendant quatre semaines au Mondial qui passe maintenant, avec beaucoup de succès, *Dernier Atout* dont les extérieurs furent tournés à Nice.

Le *Voile bleu*, après une première semaine excellente au tandem *Escorial-Excelsior*, a fait une seconde semaine non moins réussie à l'Escorial. Signalons les bons résultats de *La Comédie du Bonheur* qui a été projeté pendant deux semaines au tandem *Rialto-Casino Municipal*. Au tandem *Paris-Palace-Forum*, *La Duchesse de Langeais* a donné pendant sa première semaine de très beaux résultats.

Dans la région, notons à Cannes la réouverture du *Rex* transformé et embelli. Cette salle vient de passer *S.O.S. 103*. Autres programmes : *Péchés de Jeunesse* (*Vox et Club*), *La Tosca* et *Forté Tête* (*Olympia*).

A. J. Cauliez.

### Le 9 décembre, première de "Huit Hommes dans un Château" au Balzac et au Helder

Succédant au *Mariage de Chiffon*, qui tient l'affiche depuis le 23 septembre au Balzac et au Helder, le film policier de Sirius, *Huit Hommes dans un Château*,



René Dary et Jacq. Gauthier dans *Huit Hommes dans un Château*. (Photo Sirius)

avec le nouveau couple de détectives René Dary et Jacqueline Gauthier, sera projeté en exclusivité dans ces deux salles à partir du 9 décembre prochain.

### Succès aux Champs-Élysées d'un film très gai "Frédérica"

Trois semaines d'exclusivité n'ont pas épuisé le succès de *Frédérica* qui poursuit une brillante carrière à l'Élysées-Cinéma. Le film a été très bien accueilli par le public qui s'amuse franchement aux multiples péripéties de cette aventure charmante et un peu folle que Charles Trenet, Elyse Papesco et Rellys jouent dans un mouvement irrésistible.

Né sous le signe du rire, *Frédérica*, que Jean Boyer a réalisé d'après une pièce de Jean de Létra, marque une vraie réussite du film français « gal ».

C'est une production Jason, distribuée dans toute la France par Gray-Film.

Par suite de la nouvelle organisation intérieure de la Société C.P.L.F. (Gaumont), M. Poulet, 13, rue Dom-Calmet à Nancy, a cessé d'être le représentant de cette société. Seules, des considérations d'organisation intérieure ont motivé cette décision, et la C.P.L.F. (Gaumont) tient à souligner que la conscience professionnelle et l'honnêteté commerciale de M. Poulet n'ont rien à voir avec cette décision.

C'est au Théâtre Paramount que sortira, au mois de janvier, le dernier film de Tino Rossi, *Le Soleil a toujours raison*, distribué par Védis Films.

### Résultats exceptionnels de "Fièvres" à Marseille

Nous avons déjà donné dans *Le Film* les résultats remarquables d'exploitation obtenus par le film de Tino Rossi, *Fièvres*.

La Société des Films Minerva nous informe aujourd'hui que cette production a remporté dans la région de Marseille, où le film est distribué par Ciné-Guidi-Monopole un succès qui n'avait jamais encore été atteint. Les chiffres de recettes de l'exploitation de *Fièvres* en première et seconde exclusivité à Marseille se passent de tout commentaire :

— Tandem Odéon-Majestic (2 semaines) : 852.153 fr. 20.  
— Cinéma Noailles (17 semaines) : 1.735.935 fr. 20.

soit un total de 2.588.088 fr. 40 de recettes et 19 semaines d'exclusivité.

### Dans quelques jours aura lieu l'inauguration du nouveau "Rex" de Niort

Niort. — Dans quelques jours, aura lieu l'inauguration du *Rex* de Niort. Cette salle, qui appartient à M. Bourguine, a été entièrement transformée : grâce à l'adjonction d'un balcon, le nombre des places est passé de 600 à 1.000. La réfection de ce cinéma est l'œuvre de M. Edouard Lardillier. L'inauguration aura lieu avec *Les Inconnus dans la Maison*.

### A Toulouse, les recettes sont en progression constante

Toulouse. — Depuis la réouverture de la saison, toutes les salles de Toulouse ont repris leur activité et les chiffres des recettes sont en progression constante.

C'est ainsi que le *Gaumont* a réalisé en une semaine 252.439 francs avec *Le Journal tombe à 5 Heures* et que le *Trianon* a totalisé en deux semaines 370.889 francs avec *L'Amant de Bornéo*.

Un autre succès d'exploitation a été aux *Variétés* celui de *Caprices* qui a tenu deux semaines l'affiche. Les recettes ont été de 240.140 fr. pour la première semaine et de 128.173 fr. pour la seconde.

Les autres résultats récents d'exploitation des salles d'exclusivité toulousaines ont été, dans l'ordre des recettes : *La Femme que j'ai le plus aimée* (235.970 fr. au *Gaumont*), *Mademoiselle Swing* (177.434 fr. au *Plaza*), *La Comédie du Bonheur* (166.146 fr. au *Trianon*), *Nous les Gosses* (141.752 fr. au *Plaza*).

Signalons également qu'une reprise de *La Symphonie fantastique* a donné 180.922 francs aux *Variétés*; en reprise également, *Le Puritain* a réalisé 211.224 fr. au *Plaza*.

Dans les salles de seconde vision les recettes ne sont pas moins bonnes : c'est ainsi qu'au *Cinéac Premier Rendez-vous* a réalisé en une semaine 169.723 fr. suivi par *Raphaël le Tatoué* (144.340 fr.) et *Nuit de Décembre* (133.000 fr.). Aux *Nouveautés*, reprises de *L'Homme du Niger* et de *Le Chasseur de chez Maxim's*, au *Vox*, celles de *La Femme du Boulanger* et du *Schpountz* de Marcel Pagnol, au *Gallia-Palace*, reprises également : *Feu de Paille*, *La Tradition de Minuit*, *Gosse*

de *Riche*. Cette salle donnera prochainement *Andorra* en première exclusivité.

#### PRÉSENTATIONS CORPORATIVES

Les 19, 20 et 21 octobre, la Société Midi Cinéma Location a présenté aux exploitants de Toulouse et de la région les films de sa nouvelle production qui groupait : *L'Amant de Bornéo*, *La Loi du Printemps*, *Le Destin fabuleux de Désirée Clary*, *Une Romantique Aventure*, *Le Chevalier noir*, *Alerte aux Blancs* et *Dernier Atout*.

#### DANS LA DISTRIBUTION

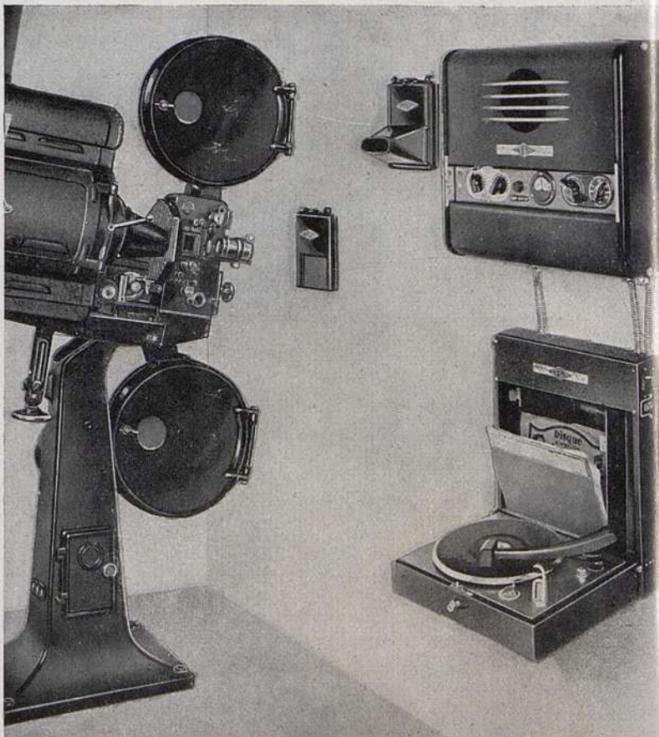
M. LEROY, qui avait ouvert au mois d'avril dernier l'agence *Eclair-Journal* de Toulouse, va quitter notre ville, appelé au siège de cette société à Paris pour occuper d'autres fonctions. Il sera remplacé par M. JULLIAN qui était attaché à la Fox en qualité de représentant pour la région de Marseille.

On annonce la prochaine ouverture à Toulouse d'une agence R.A.C. (Réalisation d'Art Cinématographique).

La Société *Pathé-Consortium-Cinéma* vient d'ouvrir une agence à Toulouse. Celle-ci, située 58, rue Bayard, est dirigée par M. QUENNEPOIX. Cette firme annonce la prochaine présentation corporative au Cinéac de deux grands films de programme de distribution 1942-1943 : *Bolero* et *Le Voile bleu* (film distribué seulement en Z. N. O. par Pathé).

Les *Sélections Cinégraphiques du Sud-Ouest* viennent de s'assurer la distribution des films suivants : *L'Honorable Catherine*, *Frédérica*, *La Femme perdue*, *L'Appel du Bled* et *Six Petites Filles en Blanc*.

Roger Bruguère.



**A. CHARLIN**  
181 Bis R<sup>te</sup> DE CHATILLON - MONTROUGE (S) TEL. ALE 44.00

## LA PREUVE EST FAITE, IRREFUTABLE PLUSIEURS FOIS CONFIRMÉE

que l'un des plus gros succès de l'année est le film d'  
EMILE COUZINET

# ANDORRA

OU

## LES HOMMES D'AIRAIN

### PARTOUT OU "ANDORRA" EST PASSÉ

A RÉALISÉ LES PLUS FORTES RECETTES DE LA VILLE, DOUBLANT PARFOIS  
LES RECETTES DE FILMS RÉPUTÉS PASSANT EN CONCURRENCE

UN TABLEAU ÉLOQUENT DES RECETTES

#### à BORDEAUX

INTENDANCE  
du 3 au 9 décembre

II<sup>e</sup> SEMAINE

700.000 FRANCS  
DE RECETTES

durée indéterminée

#### à ROYAN

CASINO

34.269 FRs

#### à TARBES

OLYMPIA

80.364 FRs

#### à PERPIGNAN

AU NOUVEAU THÉÂTRE

120.723 FRs

#### à PAU

BÉARN, 11-17 Novembre

90.231 FRs

NB. - Ce résultat a été acquis malgré la crise subie à cette date partout.

#### à AGEN

GALLIA

60.196 FRs

#### ANDORRA

est un film  
d'Emile COUZINET  
distribué par  
GALLIA CINÉ

GALLIA CINÉ  
76, rue Lauriston, Paris-16<sup>e</sup>.  
Passy 25-40.  
GALLIA CINÉ  
17 bis, rue Castéja, Bordeaux.  
GALLIA CINÉ  
37, c. Joseph-Thierry, Marseille.  
GALLIA CINÉ  
24, rue Sainte-Ursule, Toulouse.

MONACO FILMS

présente

Un Film

d'André TRANCHÉ

avec

Elvire POPESCO - Henry GARAT  
Marcel VALLÉE - Micheline FRANCEY

et  
ANDREX

dans

# FOU D'AMOUR

Adaptation et Mise en scène de PAUL MESNIER

Directeur de production : GEORGES LAMPIN

avec

LOUVIGNY

Simone ALLAIN - Paul OLIVIER - Paul GOBERT  
SINOEL - PASQUALI - Viviane GOSSET - Jean RIGAUX

et

CARETTE

MONACOFILMS

28, Boulevard des Moulins  
MONTE-CARLO

MONACOFILMS

3, Rue Troyon, PARIS  
Tél. GAL. 71-72 et la suite.

Une dramatique et passionnante  
aventure moderne!



Mireille BALIN Sessue HAYAKAWA  
Pierre RENOIR  
dans un film de  
Jean DELANNOY

# L'ENFER DU JEU

d'après le roman de Maurice DEKOBRA  
Adaptation et dialogues de Roger VITRAC

avec Louise CARLETTI - Henri GUI SOL  
et Jim GERALD et Georges LANNES  
et Roland TOUTAIN

Directeur de production : Jean ROSSI

## PROGRAMMES DES SALLES D'EXCLUSIVITÉ DANS LES GRANDS CENTRES RÉGIONAUX

### PARIS

(La date qui suit le titre du film est celle de la première représentation.)

Aubert-Palace : Feu sacré (12 novembre). A partir du 9 déc. : L'Enfer du Jeu.

Balzac : Le Mariage de Chiffon (23 sept.). A partir du 9 déc. : Huit Hommes dans un Château.

Biarritz : Sergent Berry (2<sup>e</sup> vision (27 nov.)) (Prochainement : Le Bienfaiteur.

Caméo : Au Gré du Vent (1<sup>er</sup> décembre).

Champs-Élysées : Symphonie en Blanc (27 nov.).

Collisée : Feu sacré (12 nov.). A partir du 9 déc. : L'Enfer du Jeu.

Elysées-Cinéma : Frédérica (18 novembre).

Ermilage : Le Voile bleu (18 novembre).

Helder : Le Mariage de Chiffon (23 sept.). A partir du 9 déc. : Huit Hommes dans un Château.

Le Français : L'Assassin habite au 21 (16 oct.).

Lord-Byron : Les Visiteurs du Soir (4 déc.).

Madeleine : Les Visiteurs du Soir (4 déc.).

Marivaux-Marbeuf : Le Destin fabuleux de Désirée Clary (4 septembre). Le 11 déc. : Pont-carré.

Normandie : Sang viennois (3 décembre).

Olympia : Patricia (26 nov.).

Paramount : La Croisée des Chemins (2 déc.).

Portiques : Cap au Large (25 novembre).

Studio de l'Étoile : Entre Ciel et Terre (v. o.) (18 nov.).

Triomphe : Mélodie pour Toi (11 novembre). Le 16 déc. : Les Petits Riens.

2 AU 8 DECEMBRE 1942

Apollo : Coup de Foudre.

Capitole : La Perle du Brésilien.

Olympia : L'Amant de Bornéo.

2 AU 8 DECEMBRE 1942

Apollo : Coup de Foudre.

Capitole : La Perle du Brésilien.

Olympia : L'Amant de Bornéo.

2 AU 8 DECEMBRE 1942

Apollo : Coup de Foudre.

Capitole : La Perle du Brésilien.

Olympia : L'Amant de Bornéo.

2 AU 8 DECEMBRE 1942

Apollo : Coup de Foudre.

Capitole : La Perle du Brésilien.

Olympia : L'Amant de Bornéo.

### MARSEILLE

12 AU 18 NOVEMBRE 1942

Majestic-Studio : Caprices (2<sup>e</sup> s.).

Odéon : A Venise une Nuit (reprise).

Pathé-Rex : Signé Illisible.

Rialto : Le Masque noir.

18 AU 24 NOVEMBRE 1942

Odéon : Sur scène : Music-hall.

Majestic-Studio : Le Mystère de la 13<sup>e</sup> Chaise.

Pathé-Rex : Madame Sans-Gêne (reprise).

Rialto : Le Masque noir (2<sup>e</sup> sem.).

25 NOV. AU 2 DECEMBRE 1942

Capitole : Les Inconnus dans la Maison.

Majestic-Studio : Dernier Atout.

Pathé-Rex : Monsieur la Souris.

3 AU 9 DECEMBRE 1942

Eden : Le Pavillon brûlé.

Majestic : L'Affaire Styx.

Pathé : Les Affaires sont les Affaires.

3 AU 9 DECEMBRE 1942

Eden : Le Pavillon brûlé.

Majestic : L'Affaire Styx.

Pathé : Les Affaires sont les Affaires.

3 AU 9 DECEMBRE 1942

Eden : Le Pavillon brûlé.

Majestic : L'Affaire Styx.

Pathé : Les Affaires sont les Affaires.

3 AU 9 DECEMBRE 1942

Eden : Le Pavillon brûlé.

Majestic : L'Affaire Styx.

Pathé : Les Affaires sont les Affaires.

3 AU 9 DECEMBRE 1942

Eden : Le Pavillon brûlé.

Majestic : L'Affaire Styx.

Pathé : Les Affaires sont les Affaires.

3 AU 9 DECEMBRE 1942

Eden : Le Pavillon brûlé.



Une scène somptueuse de la grande production Discina, réalisée par Marcel Carné, Les Visiteurs du Soir dont la première a eu lieu le 4 décembre à Paris en double exclusivité au Madeleine et au Lord-Byron. (Photo Discina)

## Beau succès du "JUIF SUSS" à Montpellier

Montpellier. — Parmi les films récemment projetés à Montpellier, il faut citer en tout premier lieu le grand succès remporté par le film de Veit Harlan, Le Juif Süss, qui a fait de très belles recettes au Capitole. Cette salle a connu également de bons rendements avec La Duchesse de Langeais, Annette et La Dame blonde, Bolero, Monsieur Hector et surtout Les Inconnus dans la Maison.

Le public de Montpellier attend avec impatience la présentation du film de Léo Joannon, Le Camion blanc, dont les extérieurs furent tournés dans la région.

En raison de l'obscurcissement, les recettes des soirées ont légèrement diminué et les meilleurs résultats sont obtenus les dimanches et les jours de fête.

M. Accariès.

## A Marseille, nouvel essor de l'exploitation

Marseille. — Les recettes des salles de Marseille ont continué à se tenir à un haut niveau pendant tout le mois d'octobre. C'est ainsi que Bolero a réalisé la même semaine 275.136 fr. au Rex et 228.245 fr. au Pathé-Palace. Au cours de sa première semaine d'exclusivité, L'Assassin habite au 21 atteignait 269.922 fr. au Majestic et 256.540 francs au Studio. Un chiffre de très peu inférieur était obtenu à l'Odéon avec Promesse à l'Inconnue (255.212 fr.). Autres recettes importantes : La Comédie du Bonheur (234.816 fr. au Rex) et Le Lit à Colonne (224.458 fr. toujours au Rex).

Les événements du mois de novembre ont eu une répercussion inévitable sur les recettes puisque pendant plusieurs jours Marseille a connu le couvre-feu à 20 heures, puis à 21 h. 30. Pendant cette période, les salles d'exclusivité n'ont pas projeté de films nouveaux. Le Préfet de Marseille ayant fixé maintenant le couvre-feu à 23 h. 30, l'exploitation a repris dans des conditions normales et les nouveautés ont fait leur réapparition. Le Capitole, fermé depuis près de deux ans à la suite d'un incendie, a fait sa réouverture le 26 novembre avec Les Inconnus dans la Maison, tandis que le tandem Majestic-Studio donnait à cette même date la première du film de Jacques Becker, Dernier Atout, et que Pathé-Palace et le Rex projetaient Monsieur la Souris.

Le Cinéog vient d'être fermé provisoirement pour être transformé et embelli.

La Société Tobis-Films nous communique le nouvel horaire de travail désormais appliqué dans ses agences de Marseille, Lyon et Toulouse :

Matin : 8 h. à 12 h.  
Après-midi : de 14 h. à 19 h.  
Samedi : de 9 h. à 12 h.

M. PAYAN a quitté la direction du cinéma Mondial, aux Chartreux, à Marseille. M. Payan dirigerait bientôt une autre salle de la région.

M. DUMAINE, qui était représentant à la société Fox Films à Lyon, vient de rentrer chez Tobis en la même qualité.

## A Saint-Etienne l'entrée des cinémas est interdite aux enfants pendant les heures de classes

Le Maire de Saint-Etienne vient de prendre un arrêté interdisant l'admission des enfants non accompagnés dans les salles de cinéma pendant les heures de classe.

Il avait été, en effet, constaté que 20 % des enfants des écoles primaires fréquentaient les cinémas pendant les heures de classe au lieu de se rendre à l'école.



L'amusant film fantaisiste Défense d'aimer vient de connaître un grand succès au « Normand » de Paris où il a tenu l'affiche un mois. (Photo A.C.E.)

Notre architecte-conseil, M. EDOUARD LARDILLIER, spécialiste de l'exploitation cinématographique, se tient à la disposition des Directeurs de salles pour leur donner tous renseignements et suggestions dont ils pourraient avoir besoin.

Ecrire 4, rue Yvon-Villarcieu, Paris (16<sup>e</sup>) ou téléphoner à Kléber 85-93.

**PATRICIA**  
le grand film français

**TRIOMPHE!**

*bat tous les records*

**A L'OLYMPIA**  
864.367 francs en une semaine  
"Une production de Camille Tramichel"

**L'ENFER DU JEU**

d'après le roman de Maurice DEKOBRA  
Adaptation et dialogues de Roger VITRAC

avec Louise CARLETTI - Henri GUI SOL  
et Jim GERALD et Georges LANNES  
et Roland TOUTAIN

Directeur de production : Jean ROSSI

### L'effort de la Compagnie Radio-Cinéma dans le domaine social et corporatif

Nous apprenons que le Groupe Radio-Cinéma vient de verser la somme de cinq cent mille francs (500.000) au Secours National.

Nous tenons, d'autre part, à signaler les initiatives prises par la Compagnie Radio-Cinéma envers son personnel mobilisé puis ses prisonniers.

Chacun des intéressés reçut une indemnité qui pouvait atteindre 4.000 francs par mois pour les mobilisés et qui peut être de 1.000 francs par mois pour les prisonniers.

Le capital de la Compagnie Radio-Cinéma a été porté à 5.000.000

NAISSANCE

M. CLAMOND, directeur du Caméo, rue de Béthune à Lille, vient d'être l'heureux père d'un fils : Michel.

DEUIL

Nous sommes heureux de l'annonce de la mort de M. SAINT-ETIENNE, directeur-proprétaire de l'Artistique de Salbris.

RETOUR DE CAPTIVITE

Nous sommes heureux d'informer MM. les Producteurs et Architectes-Décorateurs du retour de captivité de M. Maurice COLASSON, assistant-décorateur, 48, rue Mathurin-Régnier à Paris XV.

DE PASSAGE A PARIS

Nous avons eu récemment le plaisir de revoir pour quelques jours à Paris notre ami Jean Paoli, l'excellent chef de publicité de cinéma qui exercera ses fonctions à la Warner et à Gray Film.

LE TOUT-CINEMA 1943

est en préparation. Prix spécial de souscription: Départements 150 fr. Paris 140 fr. C.C.P. : Paris, 340-28. Directeur Clément Guilhaud, 19, rue des Petits-Champs RIC 85-85.

JUGEMENT DU PUBLIC PARISIEN

Notre confrère, Ciné-Mondial, vient d'organiser un référendum auprès de ses lecteurs pour choisir le meilleur film de l'année. Les Inconnus dans la Maison sont arrivés en tête, suivis de près par La Symphonie fantastique. Ces deux films, classés premiers par le public parisien, sont tous les deux des productions Continental Films.

VOL DE MATÉRIEL

Il a été dérobé au « Cinéma Tivoli », à Montargis (Loiret) dans la nuit du 28 au 29 octobre 1942 le matériel suivant:

- 1 dérouleur Hahn II (N° 14.690 ou 14.692); 1 lecteur de son Charlin; 1 moteur monophasé Clarret. 1 plaque support de moteur; 1 tendeur courroie à galet (sur billes); 1 douzaine de disques; 1 machine à bobiner; 4 bobineurs Ernemann avec noyau aluminium; 1 bobine démontable; 3 courroies caoutchouc.

Toute personne à qui le matériel en question serait proposé — partiellement ou en totalité — est priée de prévenir le C.O.I.C., Section Exploitant, 92, Champs-Élysées. Tél. : BAL. 59-00.

PETITES ANNONCES

Demandes et offres d'emploi: 5 fr. la ligne. Achat et vente de matériel, de salles, annonces immobilières et de brevets: 15 fr. la ligne. Annonces commerciales pour la vente de films: 100 fr. la ligne.

Pour les annonces domiciliées au journal, 1 fr. 50 de supplément pour France et Empire Français; 3 fr. pour l'Étranger. Les petites annonces sont payables d'avance. L'administration du journal décline toute responsabilité quant à leur teneur.

ACHATS CINÉMAS

Professionnel recherche cinéma, banlieue ou province, soit achat, affermage ou location. Écrire case n° 595 à la Revue.

Cherche ciné banlieue, dispose 400.000 fr. comptant. Écrire Bouché, 6, rue du Marché Saint-Honoré, Paris (1er).

Achète ciné ou tournées province. Jusqu'à 500.000 francs. Écrire case n° 596 à la Revue.

Cherche gérants et salles province. Dispose appareils neufs 16 m/m. Écrire case n° 597 à la Revue.

Format réduit, suis acheteur sérieux d'une exploitation dans pays de 2 à 4.000 habitants, salle installée ou non, avec ou sans matériel, ou seulement droits d'exploitation. Écrire R. Peltier, Cinéma, Monville (Seine-Inférieure).

Je cherche cinéma banlieue ou province jusqu'à 400.000 francs. Écrire case n° 598 à la Revue.

Suis acheteur au comptant ciné d'environ 500 places. Faire offres: Quinton, 99, rue Gambetta, Royan (Charente-Maritime).

Agence Générale du Spectacle VENTES et ACHATS de CINÉMAS 112, b. Rochechouart Mont. 86-66

VENTES CINÉMAS

Touraine, abords campagne, hôtel désaffecté à transformer en cinéma, 150.000 francs. Francllet, Azay-le-Rideau (Tél. 90).

A céder tournée 12 salles dans Eure, écrans, installations, logement assuré, bail à volonté, recettes 250.000 fr. Prix total avec appareils, moto: 275.000 francs. Exclusivité S.O.S., 32, place Saint-Georges, Paris.

FILMAX

SALLE DE VISION RÉOUVERTE Système Interlock - Matériel Western 72, Champs-Élysées, BAL. 04-89

ACHATS MATÉRIEL

Somme acheteurs de tout matériel cinématographique peu ou très important. Éts A. Salin, 18, av. Berlioz, Montreuil-sous-Bois. Tél.: Avron 31-40.

Achète Pathé-Junior 16 mm. ou 17 mm. 5. Écrire case n° 600 à la Revue.

Cherche deux anciennes boîtes métalliques de transport films Ciné-lux, ainsi qu'un objectif Pathé-Junior (55 Elumix). M. Joly, Rex-Cinéma, Châteauvillain (Haute-Marne).

Suis acheteur projecteur Filo. Breton, 77, bd Magenta, Paris.

VENTES MATÉRIEL

A vendre: deux lecteurs Klangfilm avec 3 cellules, 6 lampes éclairage cell., 2 lanternes A.E.G. avec arc automatique « Regular » pour HI, parfait état, 1 ampli Klangfilm, 1 ampli genre américain neuf, 1 H.P. 15 W., 4 objectifs « Busch », 2 F. 140 m/m, 2 F. 95 m/m. Cinéma Majestic, Deville-les-Rouen (Seine-Inférieure).

A vendre, poste double Bauer K M 3 complet, amplis 15 watts, avec arcs Artisol, 2 Tungars avec poste ou séparément, plancher de cabine, 3 mètres carrés, tôle striée de 5 m/m et escalier fer, à vendre séparément. S'adresser Ciné Sélection, 22, rue d'Artois, Paris (9e).

A vendre appareil Debrie 16 m/m. complet neuf avec ampli 12 W. lampes recharge lanterne publicitaire neuve avec accessoire. Écrire R. Peltier, Cinéma, Monville (Seine-Inférieure).

Schémas et titres 16 m/m. FRED JEANNOT 86, rue de Sévres SÈG. 40.76-PARIS-7

A vendre occasion: 1 bureau avec fauteuil Louis XV. 1 grande armoire 3 glaces, 3 portes Louis XV. 1 salon Louis XV composé: une grande table, un canapé, deux fauteuils, cinq chaises. Téléphonez le matin à EUR. 37-14.

A vendre appareil portatif 35 mm. trois valises, parfait état. Écrire case n° 601 à la Revue.

A vendre très bel écran toile caoutchoutée, état neuf, 4 m. 80 sur 6 m. 15, prix 9.000 fr. Les Spectacles de France, 29, av. Hoche, CARnot 31-57.

A vendre un appareil de projection standard Etoile double, complet, bon état. Écrire case n° 602 à la Revue.

A vendre deux appareils de projection, format réduit 16 mm., Pathé. Écrire case n° 603 à la Revue.

A vendre: Haut-parleurs salle et cabine, commutatrice 110 continu-110 alternatif dynamo, disponibles. Écrire case n° 604 à la Revue.

MODIFICATIONS DANS LES SOCIÉTÉS X Saint-Martin Cinéma à Paris, 29, rue du Terrage, M. Dupé a cédé 50 parts sociales à M. Gentile (15 oct. 42).

X Sté Cinématographique de Chazelles à Paris, 5, rue de Chazelles, M. Houy a cédé 20 parts à M. J. Jougan, M. Gayral, 10 parts à Mme Vve A. Jougan, M. Jean Jougan est seul gérant (9 oct. 42).

X Le Ginox à Paris, 2 bd de Strasbourg, Cap. porté de 200.000 à 505.000 fr. (17 oct. 42).

CESSION DE FONDS X Ciné-Technique, achat, vente, réparation et entretien de matériel théâtral et cinématographique, 2, rue Lafon à Toulouse. Fonds vendu par MM. Rey et Sablayrolles à M. Auguste Masbou et Mme Emmanuel (18 oct. 42).

PROROGATION DE SOCIÉTÉ X Denfert-Rochereau (Société d'Exp. du Théâtre), 24, pl. Denfert-Rochereau, Paris. A. Expiration au 31 août 1943, a été prorogée jusqu'au 31 août 1993.

FAILLITE X Damier Paul, fournitures pour cinéma, 31, cours Jean-Jaurès à Grenoble (Isère). (Jugement déclaratif de faillite, 6 nov. 42).

L'OMNIA DU SPECTACLE

POUR VENDRE, ACHETER ou ÉCHANGER Un Cinéma, un Music-Hall, un Cabaret

adressez-vous à L'OMNIA DU SPECTACLE Ancien Cabinet VERDIER Maison Spécialisée

47, Rue de Maubeuge, Paris (9e) Tél.: TRU.84-17 R.C. 238.795 B

A vendre Pathé Rural transformation 16 mm. A.C.E. avec ampli et H.P. le tout état neuf. S'adresser Ciné Beauvaisien, à Beauvais. Tél.: 9-86.

DIVERS

Les Ets Charles Olivères nous communiquent que leurs magasins de vente seront fermés du vendredi 25 au jeudi 31 décembre inclus pour cause d'inventaire. Seul le service de permanence fonctionnera pour les abonnés exclusivement.

CESSIONS DE SALLES

X Modern-Ciné à Bar-le-Duc (Meuse), 14, bd de la Rochelle, fonds vendu par M. Erard à M. Lucien Pluviaux (31 oct. 42).

X Rio - Cinéma à Gréasque (B.-du-R.) et Roxy à Gardanne (B.-du-R.), fonds vendus par M. Olivier à MM. André Paolet et Jean Chastellas (24 oct. 42).

X Capitole à Hénin-Liétard (P.-de-C.), 46, rue Elie-Gruyelle, fonds attribué, après dissolution de la Société, à M. Cochon et M. Harmand, de Loison-sous-Lens (17 oct. 1942).

X Lux à Marseille, 26, bd d'Arres, fonds vendu par M. Cahitou à Société à R. L. Lux-Cinéma (30 oct. 1942).

X Entreprise Cinématographique à Sainte-Maure (Indre-et-Loire), route Nationale, fonds vendu par M. Proux à M. Digué (28 oct. 1942).

X Cinéma (et café) à Albi (Tarn-et-Garonne), fonds vendu par M. Bonnefous à M. Rouge (17 oct. 1942).

X Folies-Wagram à Paris, 35, av. de Wagram, théâtre music-hall acquis par adjudication après faillite par MM. Jean Lefebvre, Yves Ducey et André Duperron. Le nom « Théâtre de l'Etoile » n'est pas compris dans la vente (20 oct. 1942).

X Casino du Pont de Charenton (music-hall, café), 2, quai de la République, Saint-Maurice (Seine), fonds vendu par M. Paul Elie à Ste à B. L. « Gazzino du Pont de Charenton » (23 oct. 42).

X Primerose à Firminy (Loire), 13, rue Victor-Hugo, fonds vendus par Mme Vve Champaley à MM. Jules Virlogeux et Jean Bonche (17 oct. 1942).

Les Films C. F. MICHEL S.P.C. SOCIÉTÉ DE PRODUCTION ET D'ÉDITIONS CINÉMATOGRAPHIQUES 55, Champs - Élysées PARIS (8e) BAL. 07-50

Grid of 40 small advertisements for various film companies and services, including Alliance Cinématographique Européenne, Radio-Cinéma, Comptoir Général, Vedis Films, Compagnie Commerciale Française Cinématographique, Les Films Minerva, Scaleria Film, Les Films de Koster, Pathé Cinéma, Cinéma de France, Atlantic Film, and others.

Large advertisement for REYNAL, 19, Rue Lafayette, Paris. Text: 'POUR VENDRE VOTRE CINÉMA', 'Établissements REYNAL', 'NOUS AVONS ACHETEURS IMMÉDIATS AUX MEILLEURES CONDITIONS', 'CONNUE - SÉRIEUSE - LOYALE', 'PARIS - BANLIEUE - PROVINCE'.

Grid of 10 larger advertisements for film-related services and equipment, including M. ROCHER, KLANGFILM, GRE, L.T.C. SAINT-CLOUD, Compagnie Cinématographique Fumière, Rapid Universal Transport, and others.

**PATHÉ  
CONSORTIUM  
CINÉMA**

PRÉSENTE  
SON 2<sup>ème</sup>

BLOC

1942-1943

MICHÈLE ALFA  
RENE DARY  
DELMONT

dans

**PORT D'ATTACHE**

Réalisation de  
**JEAN CHOUX**

avec

ALFRED ADAM  
Raymond BUSSIÈRES  
Ginette BAUDIN  
DUVALEIX  
Jean DAURAND  
Génia VAURY

et

HENRI VIDAL

PIERRE BLANCHAR  
MARIE DÉA  
JACQUES DUMESNIL

dans

**SECRETS**

Réalisation de

PIERRE BLANCHAR

avec

CARLETTINA  
Madeleine GEOFFROY  
Eugène CHEVALIER

et

GILBERT GIL

et

MARGUERITE MORENO

**PIERRE BLANCHAR**

et

**ANNIE DUCAUX**

dans

**PONTCARRAL  
COLONEL D'EMPIRE**

Réalisation de  
**JEAN DELANNOY**

avec

SUZY CARRIER - CHARLOTTE LYES  
GUILLAUME DE SAX - MARCEL DELAITRE  
LOUVIGNY - LUCIEN NAT - SIMONE VALÈRE  
ALEXANDRE RIGNAULT - ANDRÉ CARNÈGE  
avec JEAN MARCHAT et CHARLES GRANVAL

Adaptation et Dialogues de **BERNARD ZIMMER**      Musique de **LOUIS BEYDTS**

RAYMOND ROULEAU  
GERMAINE DERMOZ  
MILA PARÉLY

et

CONSTANT RÉMY

dans

**MONSIEUR  
des LOURDINES**

Réalisation de  
**PIERRE DE HERAIN**

avec

JACQUES VARENNES  
JEAN DEBUCOURT  
de la Comédie Française

JACQUES CASTELOT  
JEANNE FUSIER-GIR  
et  
CLAUDE GÉNIA

J.-L. BARRAULT  
MICHÈLE ALFA

HENRI VIDAL

dans

**L'ANGE  
DE LA NUIT**

Réalisation de  
**BERTHOMIEU**

avec

GABY ANDREU  
YVES FURET  
Sociétaire de la Comédie Française  
MARGUERITE PIERRY  
avec ALICE TISSOT  
et LARQUEY



PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

PRODUCTIONS  
Société d'exploitation  
des Etablissements  
PATHÉ-CINÉMA

6-RUE FRANÇOUR - PARIS -